



**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

# LA MENACE SILENCIEUSE

LES ENLÈVEMENTS AU BURKINA FASO

Flore Berger

MARS 2023

## REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier sincèrement tous ceux qui ont pris le temps de partager leurs connaissances pour que ce rapport voie le jour. Un remerciement particulier à Abdoul Aziz Azeibou, qui a coordonné la collecte de données au Burkina Faso et permis la rédaction d'un rapport détaillé et complet. Des dizaines de contributeurs n'ont pas été identifiés pour des raisons de sécurité et de confidentialité, mais il s'agit de citoyens burkinabés et maliens de divers horizons, et notamment des personnes qui connaissent bien les questions liées aux enlèvements et les victimes d'enlèvement elles-mêmes. Un remerciement particulier est adressé aux femmes rencontrées à Kaya qui ont partagé leur histoire. L'auteur souhaite également adresser ses sincères remerciements à Heni Nsaiba pour la révision approfondie de ce rapport et pour les connaissances et les données inestimables qu'elle a partagé, ainsi qu'à Lucia Bird pour son soutien et ses conseils sur le projet.

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Flore Berger est analyste à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Elle est spécialisée dans la dynamique des conflits au Mali et au Burkina Faso, et notamment dans les questions liées à la gouvernance des groupes armés non étatiques et à leur implication dans le crime organisé transnational dans la région.

© Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2023.  
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

Couverture : Environ un millier de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont élu domicile sur le terrain de deux hectares de l'école Koum-Lakré de Kaya, au Burkina Faso.

© *Olympia De Maimont/AFP via Getty Images*

Conception et mise en page : Ink Design Publishing Solutions, Le Cap

Veuillez adresser vos demandes à :  
Global Initiative Against Transnational Organized Crime  
Avenue de France 23  
Genève, CH-1202  
Suisse

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

# CONTENU

<b>Acronymes et abréviations .....</b>	<b>2</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>3</b>
<b>Les enlèvements : une porte d'entrée pour les groupes extrémistes violents .....</b>	<b>7</b>
<b>L'évolution du conflit entraîne des changements majeurs dans l'industrie de l'enlèvement au Burkina Faso .....</b>	<b>11</b>
<b>Les preneurs d'otage : qui sont les auteurs des enlèvements au Burkina Faso ?.....</b>	<b>17</b>
<b>Les enlèvements comme outil de gouvernance : l'approche du JNIM .....</b>	<b>20</b>
Les enlèvements dans le contexte de l'expansion territoriale .....	23
L'enlèvement dans les zones sous influence consolidée.....	26
<b>Enlèvement contre rançon : une manne financière pour les groupes armés .....</b>	<b>28</b>
<b>Conclusion et recommandations.....</b>	<b>31</b>
<b>Notes .....</b>	<b>33</b>

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>ACLED</b>	Armed Conflict Location and Event Data Project
<b>AQMI</b>	Al-Qaïda au Maghreb islamique
<b>CISC</b>	Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés
<b>FDS</b>	Forces de défense et de sécurité
<b>PDI</b>	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
<b>IEIM</b>	Illicit Economies and Instability Monitor (dispositif de surveillance des économies illicites et de l'instabilité)
<b>EI Sahel</b>	Province de l'État islamique au Sahel (anciennement État islamique dans le Grand Sahara - EIGS)
<b>JNIM</b>	Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans)
<b>VDP</b>	Volontaires pour la défense de la patrie



## SYNTHÈSE

Les enlèvements de ressortissants au Burkina Faso ont atteint des niveaux records en 2021 et se sont poursuivis à ce rythme tout au long de l'année 2022. Les groupes armés non étatiques - et notamment le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, connu sous son acronyme arabe JNIM (Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin) - en sont les principaux auteurs.

Selon les données de l'Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED), les enlèvements ont été multipliés par plus de 30 depuis 2017, date à laquelle la situation au Burkina Faso d'un point de vue sécuritaire a commencé à fortement se dégrader (passant de huit incidents en 2017 à 262 en 2021 et 219 en 2022).<sup>1</sup> Si l'on observe la dynamique du conflit au sens large, l'année 2021 a connu le pic le plus spectaculaire d'enlèvements au moment même où le Burkina Faso devenait l'épicentre du conflit au Sahel central, de grandes parties du pays étant en proie à des violences continues et graves.<sup>2</sup> En avril 2022, 40 % du territoire échappait au contrôle du gouvernement, selon des sources officielles.<sup>3</sup>

Le Burkina Faso constitue un tremplin pour les groupes extrémistes violents qui, opérant à l'origine dans le nord du Mali, descendent vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest.<sup>4</sup> Malgré l'attention internationale et régionale croissante portée à ce conflit qui s'aggrave, peu d'intérêt a été accordé à la prolifération des enlèvements de citoyens burkinabés. Les enlèvements sont non seulement une source de revenus pour les groupes armés mais, et ceci est sans doute plus important, ils ont des effets dévastateurs sur les communautés. L'enlèvement fonctionne comme un « accélérateur » : il alimente l'instabilité tout en étant lui-même alimenté par le conflit. C'est également un mécanisme au moyen duquel les groupes armés renforcent leur emprise.<sup>5</sup>

Dans le présent rapport, le terme « enlèvement » est utilisé au sens large pour englober tous les cas « d'enlèvement et de séquestration d'une personne par la force ou la fraude, ou de capture et de détention illégales d'une personne contre sa volonté »,<sup>6</sup> et pas seulement lorsque le motif principal de l'enlèvement est financier. Ainsi, les enlèvements peuvent être perpétrés par des groupes armés étatiques ou non étatiques, qu'ils soient liés ou non au conflit et quelle qu'en soit la motivation. Le terme plus spécifique d'enlèvement contre rançon est utilisé lorsque l'enlèvement obéit à des motivations financières,<sup>7</sup> un motif secondaire dans la grande majorité des enlèvements enregistrés au Burkina Faso et au Sahel depuis 2012, selon le présent rapport.

Dans la première partie, le rapport montrera que les enlèvements contre rançon ont fonctionné comme des points d'entrée pour les groupes extrémistes violents, leur permettant dans un premier temps d'étendre leur présence du centre du Mali au Burkina Faso en 2015. Ceci met ainsi en évidence la relation entre groupes criminels et extrémistes violents durant les premières étapes de l'insurrection dans le pays. La deuxième partie du rapport se concentrera sur les dynamiques actuelles et étudiera l'évolution de l'industrie de l'enlèvement avec l'intensification du conflit, qui a également pris la forme de conflits intercommunautaires, et son extension à la plupart des 13 régions du Burkina Faso.

En brossant le tableau actuel de l'économie de l'enlèvement, il en ressort que les groupes extrémistes violents apparaissent comme les principaux protagonistes. À commencer par le JNIM, qui utilise les enlèvements de manière stratégique pour affirmer et maintenir son contrôle sur les territoires sous son influence. Les motivations du JNIM (intimidation, punition, extraction de renseignements, contrôle et recrutement, notamment) sont variées mais se recoupent. Elles seront décomposées et analysées. Les gains financiers issus de cette activité économique illicite seront ensuite évalués séparément pour montrer que, même si les enlèvements n'obéissent pas en premier lieu à une logique financière, ils n'en constituent pas moins à l'heure actuelle une industrie dont toutes les parties au conflit tirent des ressources.

Comprendre le rôle des différentes économies illicites et leurs différents impacts sur l'instabilité est essentiel pour prendre des mesures de stabilisation qui tiennent compte de la criminalité. Dans le cadre d'un vaste programme d'étude de GI-TOC axé sur les activités économiques criminelles accélératrices (celles qui jouent le rôle le plus important dans l'instabilité en Afrique de l'Ouest) le présent rapport cherche à faire la lumière sur l'économie politique de l'enlèvement au Burkina Faso et à souligner son impact sur l'instabilité. Ce faisant, le rapport analyse l'enlèvement contre rançon comme une activité économique criminelle, plaidant pour qu'elle trouve une place aux côtés d'économies illicites plus « classiques » dans la littérature sur le crime organisé, et soulignant l'importance de ce marché pour comprendre le recoupement des rôles joués par les groupes armés et les économies illicites dans l'amplification des conflits.

Le rapport s'appuie sur des données primaires et secondaires recueillies entre juin 2022 et décembre 2022. Les données primaires ont été recueillies dans le cadre de 35 entretiens menés à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, et à Kaya (Centre-Nord), une ville qui a vu un énorme afflux de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) depuis 2019. Des entretiens supplémentaires à distance ont eu lieu avec des parties prenantes dans les régions du nord et de l'est du Burkina Faso (Sahel, Nord, Centre-Nord et Est), régions les plus touchées par les enlèvements en 2022. Des entretiens en personne ont également été menés à Bamako, au Mali, dans le cadre des dispositions prises pour mieux comprendre l'industrie de l'enlèvement au Sahel. Des études secondaires complémentaires ont été réalisées en parallèle : analyse documentaire de sources universitaires et médiatiques, collecte d'informations provenant de sources en libre accès, avec suivi de l'actualité et des réseaux sociaux, et extraction de données auprès d'organisations pour fournir des données quantitatives.



Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Les enlèvements de ressortissants au Burkina Faso ont atteint des niveaux records en 2021 et se sont poursuivis à ce rythme sans précédent tout au long de l'année 2022.

© Mtcurado via Getty Images

# Principales conclusions

## **1. L'industrie de l'enlèvement a évolué pour cibler principalement les ressortissants nationaux : 97 % des enlèvements enregistrés depuis 2017 au Burkina Faso ont visé des citoyens burkinabés.**

L'industrie de l'enlèvement a changé depuis le début des années 2000, époque où des groupes extrémistes violents motivés par l'appât du gain enlevaient des Occidentaux dans tout le Sahel. Si cette pratique s'est estompée à mesure que les cibles étrangères ont diminué et que l'attention internationale a perdu également en intensité, les enlèvements sont loin d'avoir disparu. Bien au contraire, les habitants du Sahel sont devenus les principales cibles de ces attaques. Les enlèvements d'étrangers se sont avérés une manne financière importante pour les groupes extrémistes violents opérant dans le nord du Mali. Ils ont dans une certaine mesure contribué à leur extension à l'ensemble de la sous-région depuis 2012, mais ont eu un impact limité sur les communautés locales. À l'inverse, les enlèvements de citoyens sahéliens, utilisés comme arme de guerre par toutes les parties au conflit, déchirent les communautés. Ils ne font qu'accroître les effets néfastes de cette activité économique sur les populations locales et font de cette industrie un élément central de gouvernance pour les groupes armés et, dans une moindre mesure, une source de financement.

## **2. L'industrie de l'enlèvement est un marché accélérateur qui alimente et est alimenté par l'instabilité.**

Les marchés accélérateurs sont ceux qui contribuent sensiblement à l'instabilité et multiplient les effets collatéraux : ils donnent non seulement du poids aux groupes armés et conduisent à plus de violence, violence qui alimente ces marchés en retour.<sup>8</sup> Les recherches de GI-TOC ont montré que le trafic d'armes, les enlèvements et le vol de bétail sont trois des principaux marchés accélérateurs en Afrique de l'Ouest. Ces trois marchés sont étroitement liés à l'instabilité. Ils se retrouvent souvent dans les mêmes centres d'activités économiques illicites, qui coïncident avec les foyers des conflits, et sont particulièrement présents dans les zones rurales du Sahel et dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest. Le trafic d'armes alimente la violence en armant les conflits. L'instabilité et le besoin d'autoprotection qui en découlent entraînent une augmentation de la demande en armes objet du trafic. L'omniprésence des armes a à son tour un impact direct sur le niveau de violence lors des vols de bétail et les enlèvements, causant parfois la mort des victimes si elles manifestent la moindre résistance.<sup>9</sup> Les vols de bétail et les enlèvements se renforcent aussi mutuellement : plusieurs sources au Burkina Faso et dans l'ensemble du Sahel ont souligné que les vols de bétail se doublent parfois d'enlèvements de bergers ou des propriétaires du bétail, une rançon étant exigée en plus du vol de troupeaux entiers à des fins lucratives.<sup>10</sup>

## **3. L'enlèvement est un outil stratégique clé pour l'infiltration et la consolidation du JNIM.**

Le JNIM utilise l'enlèvement comme un outil stratégique pour établir son influence sur un nouveau territoire (par l'intimidation et la collecte de données) ou pour asseoir son influence, en continuant à intimider et à recueillir des informations, ainsi qu'en contrôlant tout type d'activité sur son territoire et en recrutant des membres de la communauté. Un pic d'enlèvements dans une région donnée peut donc servir de mécanisme d'alerte précoce. Cela permet en effet de présumer que le JNIM est en train d'infiltrer de nouvelles communautés et doit intimider (et chasser) des personnalités clés ou les forcer à adhérer à sa cause. Le JNIM s'abstient d'enlever des individus qu'il considère comme utiles à la réalisation de ses objectifs plus larges (négociation avec les autorités, par exemple), ce qui montre clairement que les objectifs stratégiques l'emportent sur d'autres considérations, notamment financières. Les motivations financières semblent être un facteur secondaire dans la grande majorité des enlèvements commis par le JNIM. Cela témoigne de l'implication stratégique, directe ou indirecte, plus large du JNIM dans les économies illicites, motivée non seulement par le profit mais aussi par des objectifs politiques.

#### 4. La mobilisation des VDP catalyse les pics d'enlèvements.

La création des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) a été un moteur des enlèvements et, plus généralement, de la violence entre les parties au conflit et à l'encontre des civils. Bien que les VDP aient été créés par décret au début 2020, les premières unités ne sont devenues opérationnelles que plus tard dans l'année, et ce n'est qu'en 2021 que des unités de taille non négligeable ont été établies. Cette évolution a coïncidé avec une augmentation de 40 % des enlèvements enregistrés en 2021.<sup>11</sup> Les données montrent également qu'il existe un chevauchement géographique entre les enlèvements et les affrontements entre le JNIM et les VDP, ce qui appuie la thèse selon laquelle la création des VDP a entraîné une augmentation des enlèvements. Cela peut s'expliquer par le fait que les VDP sont recrutés dans les communautés que le JNIM tente de gouverner, et par l'accroissement de la méfiance à l'égard du JNIM, qui a dû recourir aux enlèvements pour s'infiltrer ou maintenir son influence sur le territoire.

#### 5. La série d'enlèvements d'étrangers perpétrés en 2022 témoigne d'une évolution dans le modus operandi du JNIM.

Une analyse préliminaire des enlèvements contre rançon en 2022 montre que le JNIM pourrait être en passe de changer de mode opératoire. En 2022, le groupe a été confronté à une opposition croissante au Sahel venant de son rival, la Province de l'État islamique au Sahel (EI Sahel), et à une pression accrue due au redéploiement des Forces armées maliennes, de leurs partenaires russes et représente un coût bien plus élevé pour le de la milice d'autodéfense des Dogons dans le centre du Mali. Cela représente un coût bien plus élevé pour le JNIM que les années précédentes, lorsqu'il ne rencontrait que peu d'opposition. En 2022, neuf ressortissants étrangers, dont six Occidentaux, ont été enlevés au Burkina Faso et au Mali, ce qui témoigne d'un changement notable, compte tenu de la rareté de ce type d'enlèvements fortement médiatisés depuis 2012. Parmi les autres changements perceptibles, citons l'arrivée, pour la première fois depuis le début du conflit, du JNIM à Bamako, capitale du Mali, où le groupe a enlevé un prêtre allemand en novembre 2022, et d'enlèvements rapidement résolus moyennant le versement de moindres sommes d'argent, ce qui pourrait illustrer une décentralisation du contrôle des enlèvements et le besoin accru de paiement de rançons.



**FIGURE 1** Les économies illicites les plus importantes dans les plaques tournantes illicites des « régions à forte mortalité ». L'industrie de l'enlèvement est un marché accélérateur, qui alimente et est alimenté par l'instabilité.

SOURCE : Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Bulletin de risque - Numéro 5, octobre 2022



# LES ENLÈVEMENTS : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LES GROUPES EXTRÊMISTES VIOLENTS

**L**e 4 avril 2015, un groupe armé initialement inconnu enlevait Lulian Ghergut, un ressortissant roumain travaillant comme agent de sécurité pour la mine de manganèse de Tambao dans la région d'Oudalan, à l'extrême nord du Burkina Faso, près des frontières nigérienne et malienne. Cet enlèvement marque le début du conflit au Burkina Faso, annonçant une escalade des attaques dans le pays, qui avait jus qu'alors été épargné par les actes violents commis par des groupes extrémistes au Mali et au Niger voisins depuis 2012.

L'enlèvement a été bien préparé et habilement exécuté. Trois véhicules ont été utilisés dans cette opération complexe : une voiture pour transporter l'otage, une voiture suiveuse (une voiture qui peut, par exemple, être utilisée pour s'échapper si les choses ne se passent pas comme prévu) et une voiture de ravitaillement.<sup>12</sup> Cinq hommes armés ont tendu une embuscade à la voiture dans laquelle Lulian Ghergut voyageait avec un gendarme, alors qu'ils patrouillaient le site minier de Tambao, tirant sur et blessant le conducteur et le gendarme, et enlevant Ghergut. Les preneurs d'otage ont immédiatement pris la fuite et se sont dirigés vers la frontière entre le Burkina Faso et le Niger. Six semaines plus tard, Adnan Abou Walid Sahraoui, alors haut responsable d'Al Mourabitoun (un groupe extrémiste violent dirigé par Mokhtar Belmokhtar et proche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique – AQMI) revendiquait l'enlèvement.<sup>13</sup> Cette opération a marqué le début de l'industrie de l'enlèvement au Burkina Faso.

L'enlèvement s'est produit à un moment décisif pour les mouvements extrémistes violents au Sahel. Dans le même message revendiquant l'enlèvement, Sahraoui réaffirmait l'allégeance d'Al Mourabitoun à l'État islamique en Afrique centrale. En mai 2015, Sahraoui déclarait la création de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), se séparant de facto d'Al Mourabitoun.<sup>14</sup> L'EIGS porte le nom de Province de l'État islamique au Sahel (l'EI Sahel) depuis mars 2022, date à laquelle le groupe a été déclaré une province distincte. Après la montée en puissance de ses zones d'opération en 2019,<sup>15</sup> l'EI Sahel est devenu un acteur central du conflit sahélien, principalement actif le long des frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger.<sup>16</sup> Il a été déclaré ennemi numéro un par la France au début de l'année 2020.<sup>17</sup> Huit ans après son enlèvement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, Lulian Ghergut serait toujours retenu en otage, bien que Sahraoui ait dû le remettre à la coalition d'Al-Qaïda lors de sa défection. Ghergut est apparu dans plusieurs des vidéos du groupe avant décembre 2018, dernière preuve de vie publiée par le groupe.<sup>18</sup>



**L'enlèvement du ressortissant roumain Iulian Ghergut par Al Mourabitoun en 2015 a marqué le début du conflit au Burkina Faso.** Photo : Capture d'écran de la vidéo publiée par Al Mourabitoun, du Long War Journal, <https://www.longwarjournal.org/archives/2015/09/al-murabitoon-shows-romanian-hostage-in-new-video.php>

Cette première attaque d'un groupe extrémiste violent au Burkina Faso a été suivie six mois plus tard par une attaque contre un poste de gendarmerie dans la province de Kénédougou, région des Hauts-Bassins, dans l'ouest du Burkina Faso, également près de la frontière avec le Mali. Peu de temps après, le 15 janvier 2016, Ouagadougou a été le théâtre d'une attaque extrémiste violente complexe contre un restaurant et un hôtel, au cours de laquelle plus de 30 personnes de 14 nationalités différentes ont été tuées.<sup>19</sup> Le même jour, le docteur Arthur Kenneth Elliott et son épouse, Jocelyn, ont été enlevés à Djibo, chef-lieu de la province septentrionale du Soum, où ils dirigeaient un hôpital depuis plus de 30 ans. Jocelyn Elliott a été libérée moins d'un mois plus tard, mais, au moment où nous écrivons ces lignes, A. K. Elliott est toujours en captivité.<sup>20</sup> A. K. Elliott est apparu pour la dernière fois aux côtés de Iulian Ghergut dans la vidéo diffusée en décembre 2018. AQMI a clairement indiqué qu'elle ne fournirait plus de preuves de vie des otages, qui étaient alors au nombre de cinq (dont trois autres enlevés au Mali et au Niger),<sup>21</sup> invoquant sa frustration face à l'absence d'avancées dans le processus de négociation, des paiements des rançons (qui se traduiraient par la résolution de ces cas) et face à la passivité des gouvernements occidentaux.<sup>22</sup>

Ce n'est pas une coïncidence si ces deux enlèvements - tous deux suivis de demandes de rançon - se sont produits au moment où les groupes extrémistes violents commençaient à se déplacer vers le sud, du centre du Mali vers le nord du Burkina Faso. Suivant des schémas similaires à ceux observés au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest, les enlèvements, et autres activités illicites, servent souvent de points d'entrée aux groupes extrémistes violents. La dernière décennie de conflits dans la région a montré que les premiers stades de l'infiltration territoriale par les groupes extrémistes violents (avant les attaques directes ou l'établissement de bases sur le nouveau territoire) s'accompagnent généralement d'une augmentation des activités criminelles dans les zones ciblées. C'est notamment le cas pour les braquages de véhicules et le grand banditisme, les vols de véhicules, les vols de bétail, les vols à main armée, les meurtres et les enlèvements contre rançon.<sup>23</sup>

Cette tendance se confirme au fur et à mesure que les groupes extrémistes violents se déplacent vers le sud, plus loin de leur noyau d'origine en Algérie et dans le nord du Mali. Cette tendance est de plus en plus influencée par les dynamiques et les réalités socio-économiques locales. Bien que la plupart de ces activités criminelles ne soient ni revendiquées par les groupes extrémistes violents ni directement liées à ces derniers (ces groupes combattant, selon leur idéologie et narratif, les groupes criminels), elles sont susceptibles de profiter financièrement à ces groupes. En effet, les groupes extrémistes violents, tout en étendant leur

portée géographique, recrutent ou travaillent avec des groupes criminels.<sup>24</sup> Ce phénomène a été qualifié de « djihadisation du banditisme ». <sup>25</sup> Depuis 2021, des tendances similaires se sont développées plus au sud, principalement dans le nord du Bénin<sup>26</sup> et le nord de la Côte d'Ivoire,<sup>27</sup> où des groupes extrémistes violents ont étendu leur empreinte, menaçant la stabilité des régions côtières d'Afrique de l'Ouest.

Les acteurs criminels sont des candidats idéaux au recrutement par les groupes armés pour quatre raisons principales. En premier lieu, ils connaissent bien les itinéraires, les refuges et les positions des forces de sécurité et de défense dans une zone donnée. Deuxièmement, les acteurs criminels possèdent déjà souvent des armes et savent les utiliser, ce qui permet aux groupes extrémistes violents de les mobiliser facilement et rapidement pour participer à une attaque ou une opération spécifique.<sup>28</sup> Troisièmement, de par la nature des activités illicites menées, les groupes armés sont souvent en mesure d'établir un certain degré de réciprocité avec les acteurs criminels : les groupes extrémistes violents bénéficient des connaissances et des capacités des groupes criminels, tandis que ces derniers bénéficient d'une protection et d'une alliance plus large qui permet à leurs affaires de prospérer.<sup>29</sup> Enfin, les deux groupes tirent parti de la faiblesse de l'État et prospèrent dans des zones où celui-ci est peu présent ou dans lequel la confiance limitée des communautés envers les autorités (en raison de décennies de marginalisation, par exemple) sape la légitimité de l'Etat.

La coopération entre groupes criminels et groupes extrémistes violents dans l'économie des enlèvements contre rançon a été confirmée par la plupart des interlocuteurs, qui ont mis en évidence plusieurs formes de coordination entre les deux acteurs. Ces dernières sont décrites plus loin dans ce rapport, dans le chapitre intitulé « Les preneurs d'otage : qui sont les auteurs des enlèvements au Burkina Faso ? »<sup>30</sup>

## Le rôle des enlèvements contre rançon pour financer l'expansion des groupes extrémistes violents au Sahel

**M**otivés par la recherche de ressources financières, les groupes extrémistes violents coopèrent avec des individus impliqués dans des activités économiques illicites et les mobilisent.<sup>31</sup> L'expansion territoriale coûte cher : le besoin de sources de revenus croît à mesure que les groupes étendent leur portée géographique, recrutent de nouveaux membres et accélèrent le rythme des opérations. L'implication, directe ou indirecte, des groupes extrémistes violents dans des activités illicites, y compris les enlèvements contre rançon, est essentielle pour générer des flux de revenus locaux qui sont utilisés pour acheter de la nourriture, des armes, du carburant et recruter de nouveaux membres.<sup>32</sup>

Les recettes financières des enlèvements contre rançon constituent, depuis le début des années 2000, une ressource importante pour les groupes extrémistes violents au Sahel. L'économie de l'enlèvement a atteint sa rentabilité maximale lors des premières années du nouveau millénaire, lorsque le Groupe salafiste pour la prédication et le combat, le prédécesseur d'AQMI, s'est déplacé du sud de l'Algérie vers le nord du Mali et le nord du Niger. On estime qu'entre 2006 et 2012, AQMI a récolté 60 millions d'euros de rançons.<sup>33</sup> Les enlèvements contre rançon étaient si importants pour le groupe que des désaccords sur la répartition des revenus ont conduit à des tensions et des divisions internes.<sup>34</sup>

En 2017, le nombre d'Occidentaux enlevés contre rançon avait considérablement diminué. Cela s'explique par le nombre limité de cibles disponibles, la grande majorité des Occidentaux ayant quitté ces zones à haut risque et cessé de transiter par les zones sous l'influence de groupes extrémistes violents.

Les enlèvements contre rançon n'en sont pas moins restés une source essentielle de financement pour les groupes armés. En 2017, Al Mourabitoun et AQMI ont formé une alliance avec deux autres groupes liés à Al-Qaïda, la Katibat Macina et Ansar Dine, donnant ainsi naissance au JNIM. La même année, les recettes annuelles du JNIM dans la région étaient estimées entre 18 et 35 millions USD, les enlèvements contre rançon représentant 8 millions USD, soit entre 22 et 44 % de leur financement.<sup>35</sup> D'autres activités économiques illicites constituaient également d'importantes sources de revenus, tant indirectes par la taxation des cigarettes, la contrebande de stupéfiants et de médicaments, que directes par l'extorsion de fonds, le vol de bétail et l'extraction artisanale de l'or.

Les enlèvements contre rançon se sont donc avérés être l'une des sources de revenus les plus rentables pour le JNIM, et ont contribué à soutenir l'expansion de la coalition vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso représentant un tremplin. En effet, AQMI et la Katibat Macina ont soutenu la création d'Ansarul Islam, un groupe extrémiste violent local qui a commencé à opérer au Burkina Faso fin 2016, mais qui a rapidement étendu sa portée et ses opérations grâce à ses relations étroites avec les groupes opérant au Mali.<sup>36</sup> ■



# L'ÉVOLUTION DU CONFLIT ENTRAINE DES CHANGEMENTS MAJEURS DANS L'INDUSTRIE DE L'ENLÈVEMENT AU BURKINA FASO

**D**epuis fin 2016, la situation sécuritaire au Burkina Faso n'a cessé de se dégrader. La nature du conflit a changé de trois manières interdépendantes, qui ont joué un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'enlèvement. Premièrement, les groupes extrémistes violents, principalement Ansarul Islam et le JNIM, mais aussi l'EI Sahel, essentiellement dans les zones frontalières, ont lancé un nombre croissant d'attaques contre les forces de défense et de sécurité et toute personne représentant les autorités. Deuxièmement, les groupes d'autodéfense, d'abord indépendants puis réglementés par l'État, sont devenus un élément clé de la réponse sécuritaire. La combinaison de ces deux premiers éléments s'est traduite par une subordination croissante du conflit aux lignes communautaires, entraînant une forte augmentation du nombre de victimes civiles, les communautés étant prises pour cibles par les parties au conflit.

De soulèvement localisé dans la province du Soum, région du Sahel, au nord du Burkina Faso, le conflit est devenu une insurrection à part entière se propageant à 11 des 13 régions du pays, avec des foyers du conflit dans les régions du nord et de l'est du pays (Sahel, Nord, Centre-Nord et Est), et une escalade des tensions en 2021 et 2022 dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades à l'ouest et au sud-ouest du pays, respectivement limitrophes du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Les incidents violents liés au conflit sont en augmentation depuis fin 2016 : les incidents enregistrés par l'ACLED ont plus que doublé, passant de 87 en 2017 à 224 en 2018. L'année 2019 a été marquée par une nouvelle escalade, les incidents ayant triplé pour atteindre 619. Alors que le nombre d'incidents s'est globalement stabilisé en 2020,<sup>37</sup> grâce à la négociation de plusieurs accords de paix locaux, ils ont à nouveau doublé en 2021 pour atteindre 1 323. 2022 a été l'année la plus violente jamais enregistrée depuis le début de l'insurrection, les données de l'ACLED faisant état de 1 738 incidents (voir figure 2).<sup>38</sup>

Les données portant spécifiquement sur les victimes civiles révèlent une autre facette du conflit et soulignent le tournant amorcé dans la nature du conflit en 2019, avec des conséquences majeures sur l'industrie de l'enlèvement. Dans un premier temps, les groupes extrémistes violents se sont surtout attaqués aux symboles de l'État burkinabé (armée, police et gendarmerie, mais aussi bâtiments administratifs et écoles). Cependant, depuis 2019, les pertes civiles ont explosé, avec respectivement 38, 67 et 173 décès de civils au cours des trois premières années du conflit (2016–2018), et un pic en 2019, avec 1 321 victimes civiles. Les pertes civiles se sont depuis maintenues à ce niveau élevé (si l'on excepte une légère baisse en 2021 ; voir figure 2).<sup>39</sup>



**FIGURE 2** Incidents et décès liés aux conflits au Burkina Faso, 2016-2022.

SOURCE : ACLED

Lorsque les groupes extrémistes violents ont étendu leurs activités du Mali au nord du Burkina Faso (à partir de 2016) et à l'est du pays (à partir de 2018), les milices d'autodéfense, appelées Koglweogo (qui signifie « gardiens de la brousse » en mossi), ont comblé le vide laissé par les forces de défense et de sécurité (FDS), qui n'ont pas réussi à assurer la sécurité et à répondre à la menace grandissante.<sup>40</sup> Début 2020, alors que les groupes extrémistes violents continuaient d'étendre leurs zones d'opération à travers le Burkina Faso et que la couverture territoriale des FDS continuait de rétrécir, les autorités burkinabé ont passé une loi créant les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Ceci a fourni un cadre législatif permettant de recruter, former (en 14 jours selon les prescriptions légales) et armer des civils afin qu'ils puissent fournir des renseignements et combattre dans leurs régions d'origine aux côtés ou à la place des FDS dans les zones où les forces armées régulières ne sont pas présentes.<sup>41</sup> Si les VDP se voulaient inclusifs et diversifiés, ce mouvement s'est surtout inscrit dans la droite ligne de critères ethniques et s'est formé sur le dos de groupes existants, notamment des groupes d'autodéfense Koglweogo (principalement Mossi) et Dozo.

L'objectif des VDP, qui était de tenter de défendre leurs communautés contre les groupes extrémistes violents, s'est rapidement transformé pour inclure le lancement d'attaques préventives à l'encontre des communautés voisines, en particulier les Peuls, accusés d'être passivement ou directement impliqués dans des activités extrémistes violentes.<sup>42</sup> La tristement célèbre attaque de Yirgou, dans la région Centre-Nord, a été le premier massacre de représailles d'une telle ampleur. Le 31 décembre 2018, six personnes, dont le chef du village et l' élu municipal, ont été tuées par des membres présumés du JNIM. Le lendemain, les Koglweogo se sont vengés des communautés peules vivant à Yirgou, les accusant de complicité, et ont tué au moins 49 personnes (plus selon les organisations de défense des droits de l'homme). Cet incident a marqué un tournant dans l'insurrection au Burkina Faso, car il a renforcé la méfiance entre les communautés et alimenté le recrutement dans les groupes d'autodéfense.<sup>43</sup>

L'intensité et la nature des conflits ont radicalement changé au Burkina Faso et dans le Sahel, tout comme l'économie des enlèvements contre rançon. L'industrie ayant reporté son attention des victimes internationales vers les victimes sahéniennes, au vu du nombre limité d'Occidentaux dans les zones d'influence des groupes extrémistes violents, les enlèvements sont devenus moins une entreprise financière (bien qu'ils le soient toujours) et plus un outil que les groupes extrémistes violents utilisent pour percer dans de nouveaux territoires et asseoir leur contrôle au fil du temps (voir le chapitre « Les enlèvements comme outil de la stratégie de gouvernance des groupes armés : l'approche du JNIM »). Bien que les enlèvements d'Occidentaux et l'attention de la communauté internationale qui va avec,

aient diminué, les enlèvements en général ont explosé en 2021 : après une augmentation progressive entre 2017 et 2020 (de huit à 65 entre 2017 et 2020), ils ont connu un pic à 262 en 2021 et se sont maintenus à un niveau élevé, avec 219 cas en 2022.<sup>44</sup>

L'expansion territoriale des groupes extrémistes violents ne peut expliquer à elle seule cette forte augmentation des enlèvements. Au contraire, de multiples sources ont rapporté que la constitution des VDP était un facteur multiplicateur.<sup>45</sup> Si le décret instituant les VDP est daté de janvier 2020, les unités ne sont devenues opérationnelles que plus tard dans l'année. Les recrutements se sont intensifiés et les unités ont proliféré en 2021, notamment dans l'est du Burkina Faso.<sup>46</sup>

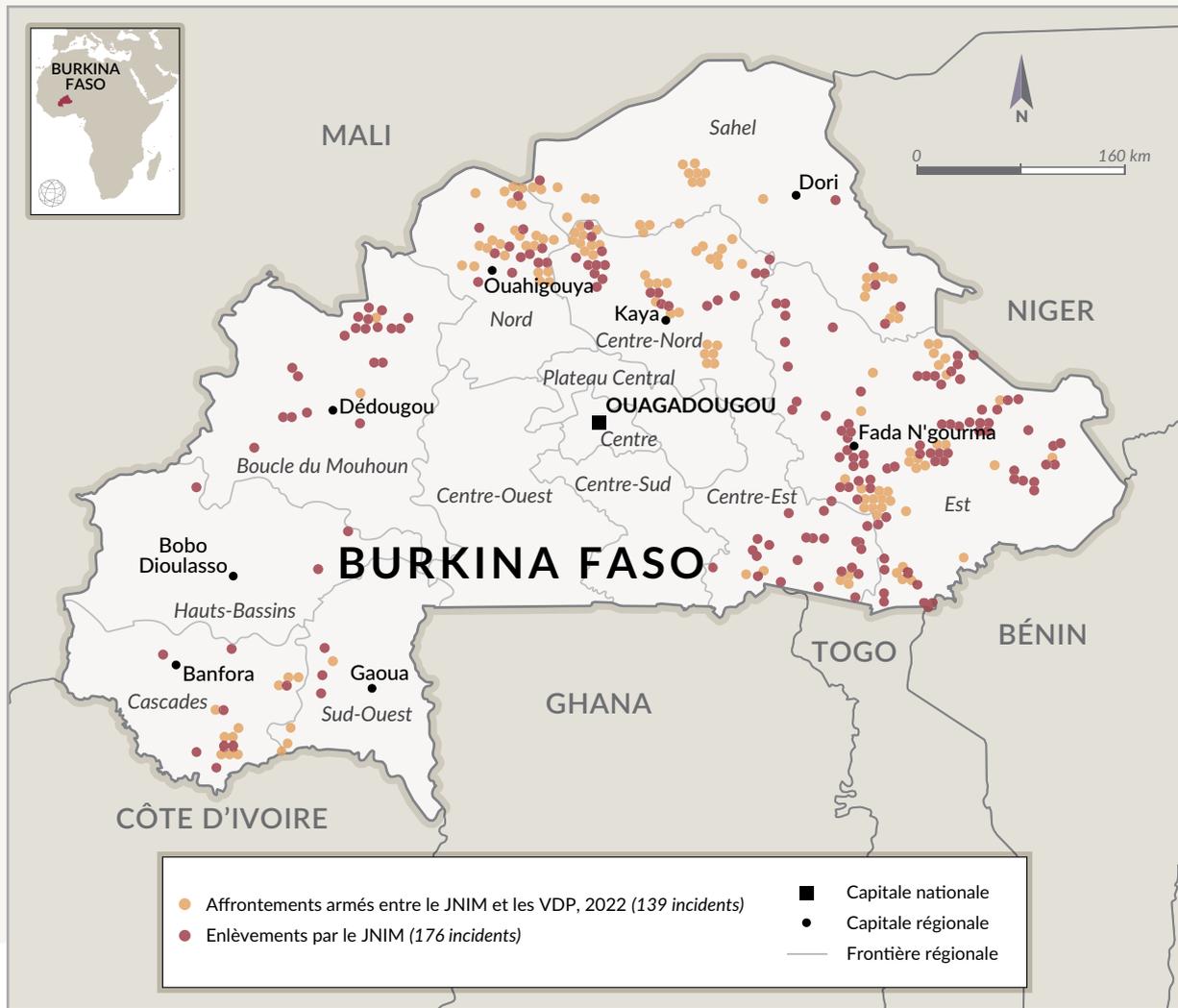
La création des VDP a entraîné une flambée de violences (affrontements armés, violence contre les civils et violations des droits de l'homme), dont des enlèvements, compte tenu de la nature communautaire des groupes et des attaques de représailles qui en résultent (comme l'illustre le massacre de Yirgou).<sup>47</sup> Comme le montre la figure 3, il existe un chevauchement évident entre les hauts-lieux de l'enlèvement sur le plan géographique et les affrontements armés entre les VDP et les groupes extrémistes violents : le nord et l'est du Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel) sont à la fois les épicentres des conflits et les zones les plus touchées par les enlèvements.

À la fin de l'année 2022, le gouvernement militaire a réaffirmé le rôle central des VDP dans la réponse sécuritaire de l'État et a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour les VDP, saluant les 90 000 personnes qui y ont répondu.<sup>48</sup> Si les 90 000 inscrits ne deviendront pas tous volontaires, la campagne de recrutement n'en demeure pas moins conséquente. Elle pourrait présager une nouvelle recrudescence de la violence et des enlèvements car les groupes extrémistes violents répondront au nombre plus élevé de VDP par une intimidation et un harcèlement accrues des communautés dans lesquelles les volontaires sont présents, ou par des attaques à l'encontre des communautés qui ne s'opposent pas activement au groupe. En réalité, cela a déjà commencé. En novembre 2022 par exemple, 20 hommes ont été enlevés sur la route entre Kantchari et Fada, dans la région de l'Est du Burkina Faso, à un poste de contrôle irrégulier tenu par le JNIM, qui est actif sur cette route depuis fin 2019. Les hommes kidnappés étaient accusés d'avoir inscrit leur nom sur la liste des volontaires.<sup>49</sup> Étant donné que les membres des VDP sont recrutés au sein des communautés que le JNIM tente de gouverner, et que les VDP sont représentés et financés par l'État, il n'est pas surprenant que les groupes extrémistes violents aient répondu avec force à la création d'unités VDP, et ce, par des enlèvements.<sup>50</sup>



Fin 2022, le gouvernement militaire a réaffirmé le rôle central des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) dans la réponse sécuritaire de l'État et a lancé une nouvelle campagne de recrutement.

© Olympia de Maismont



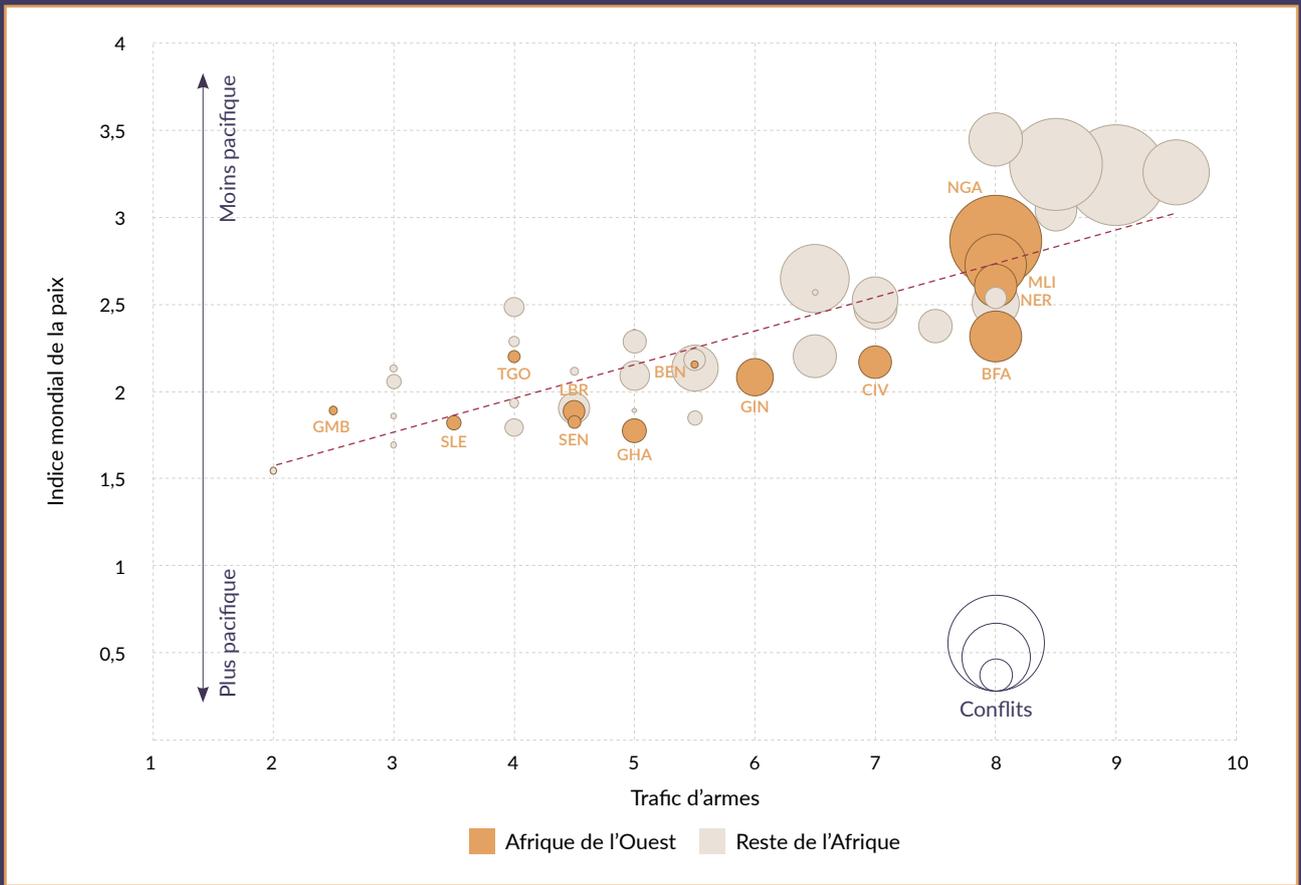
**FIGURE 3** Enlèvements et affrontements armés entre les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et le JNIM, 2022.

## Économies illicites et instabilité : Évaluer les marchés accélérateurs

Le lien entre économies illicites et conflits est trop souvent décrit comme linéaire, les différents types d'économies illicites étant souvent éludés dans les analyses.<sup>51</sup> Il est toutefois important de reconnaître que les différents types d'économies illicites présentent des relations variées avec les conflits et l'instabilité. Ne pas en tenir compte risque de rendre toute intervention contre-productive et mal ciblée.<sup>52</sup> L'initiative consacrée aux points chauds de GI-TOC, qui a cartographié les principales plaques tournantes des activités économiques illicites en Afrique de l'Ouest, a apporté de nouvelles preuves à ce débat et a mis en évidence la prédominance des enlèvements en tant que marché particulièrement déstabilisant.<sup>53</sup>

L'Illicit Economies and Instability Monitor (IEIM), dispositif d'évaluation quantitative développé dans le cadre de cette initiative de cartographie, examine la manière dont les économies illicites identifiées dans chaque pôle affectent l'instabilité. L'IEIM est un outil conçu pour évaluer l'importance relative des marchés illicites au sein d'une plaque tournante spécifique en termes d'alimentation des conflits et d'instabilité dans la région. Grâce à une combinaison d'analyses et d'évaluations d'experts, ainsi que de données quantitatives, l'IEIM attribue à chaque pôle un score sur 30, les pôles étant ensuite classés dans l'une des quatre catégories, allant de « très élevé » à « faible », en fonction du rôle joué par les économies illicites dans l'instabilité du pôle en question. La prééminence de certaines économies illicites varie considérablement à travers le spectre de l'IEIM. Le trafic d'armes est par exemple considéré comme un marché important dans plus de la moitié (54 %) des plaques tournantes illicites à score IEIM élevé à très élevé, ce qui illustre le lien étroit entre marché illicite, conflits et instabilité. À l'inverse, seuls 27 % des pôles IEIM à faible et moyen score en Afrique de l'Ouest ont pour principal marché le trafic d'armes. De même, les enlèvements contre rançon et le vol de bétail sont disproportionnellement répandus dans les pôles d'activités illicites où ces économies sont des moteurs d'instabilité.<sup>54</sup> Ces deux marchés ont été communément identifiés comme des marchés majeurs parallèles au trafic d'armes, soulignant l'omniprésence des armes qui leur est souvent associé. Ces trois marchés illicites - le trafic d'armes, les enlèvements contre rançon et le vol de bétail - peuvent être considérés comme des marchés accélérateurs, ceux qui ont un impact particulièrement dévastateur sur les conflits et l'instabilité. Tous les trois sont des éléments centraux dans la dynamique des conflits en Afrique de l'Ouest et alimentent ces derniers de plusieurs manières.

L'Indice mondial du crime organisé, une évaluation de la criminalité à l'échelle nationale menée par des experts, étaye les conclusions de la cartographie des points chauds infranationaux et fournit un cadre statistique pour mieux comprendre les effets distincts des différentes économies illicites sur l'instabilité. Les résultats de l'Indice montrent que la plupart des marchés criminels mondiaux analysés présentent un certain degré de corrélation négative avec la paix et la stabilité. Cependant, à l'échelle de l'ensemble des pays d'Afrique (qui reflètent les mêmes tendances qu'au niveau mondial), le trafic d'armes affiche une corrélation négative particulièrement forte avec la paix (-0,82) (voir figure 4), contrairement à d'autres activités économiques illicites, telles que le commerce de cannabis ou le commerce illégal d'espèces sauvages.<sup>55</sup> Si l'on adopte une perspective axée sur les risques, les économies illicites ayant le plus d'impact sur l'instabilité (marchés accélérateurs) devraient être ciblées en priorité, car elles ont des effets dévastateurs sur les populations locales.



**FIGURE 4** Relation entre trafic d'armes, paix et conflits en Afrique.

SOURCE : Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Illicit-Hubs-Methodology-FR.pdf>



## LES PRENEURS D'OTAGE : QUI SONT LES AUTEURS DES ENLÈVEMENTS AU BURKINA FASO ?

L'industrie sahélienne de l'enlèvement est une économie criminelle fragmentée, caractérisée par une faible organisation et fonctionnant principalement sur une base opportuniste et ad hoc. Si les enlèvements contre rançon d'Occidentaux dans les premières années du millénaire étaient plus consolidés (dominés par un nombre limité d'acteurs clés et s'appuyant sur un réseau établi (auteurs, intermédiaires et négociateurs)) l'enlèvement d'habitants du Sahel est un marché criminel fragmenté. L'économie de l'enlèvement est étroitement liée aux réalités locales et les motivations des enlèvements doivent être appréhendées dans ce contexte. Les motivations derrière les enlèvements varient selon l'identité des auteurs, leur degré de mainmise sur une zone et la nature du groupe lui-même, qu'il s'agisse de groupes extrémistes violents, de groupes criminels ou des forces de l'État et leurs groupes auxiliaires. La réalité dans les zones urbaines de toute la région, où des individus fortunés (hommes d'affaires, commerçants et propriétaires d'hôtels) sont enlevés par des groupes criminels qui cherchent à obtenir des rançons, est très différente de la réalité en zones rurales, où des groupes de femmes sont enlevés par des cellules locales du JNIM.

L'industrie de l'enlèvement, comme de nombreux marchés fragmentés, se caractérise par un degré élevé de violence et d'imprévisibilité en raison des nombreux acteurs et des motivations distinctes en jeu.<sup>56</sup> Elle est donc difficile à conceptualiser et à analyser, ce qui remet en question les définitions classiques de « crime organisé ». L'enlèvement en tant qu'activité économique criminelle au Sahel a de ce fait été peu étudié. La compréhension de cette activité et la littérature existante étant insuffisantes, le présent rapport s'emploie à combler cette lacune.

Il existe quatre grandes catégories d'acteurs clés sur le marché de l'enlèvement au Burkina Faso : les groupes extrémistes violents (principalement le JNIM et, dans une bien moindre mesure, l'EI Sahel), les milices d'autodéfense, les VDP et les forces de l'État (FDS). La dernière catégorie couvre les groupes ou individus non identifiés, qui sont généralement proches des réseaux criminels, bien que ces derniers semblent être beaucoup moins impliqués que d'autres dans les enlèvements, et se retrouvent souvent affiliés à des groupes armés dans les enlèvements contre rançon.

Malgré la nature fragmentée de l'industrie de l'enlèvement, il est clair que le JNIM en est aujourd'hui le principal acteur : les enlèvements sont pour l'essentiel devenus un outil du groupe pour établir et exercer un contrôle des territoires par l'intimidation, le filtrage, la punition et le recrutement, l'obtention de fonds sous forme de rançon étant devenu un moteur secondaire.

Les groupes extrémistes violents sont des acteurs centraux de l'économie de l'enlèvement, mais ils ne sont pas seuls. Les milices d'autodéfense, les VDP et les FDS se livrent à des arrestations arbitraires, des détentions et des disparitions forcées, dont beaucoup constituent en réalité des enlèvements lorsqu'ils sont perpétrés par des acteurs non affiliés aux forces de l'ordre. Si les actions des forces de l'ordre, parmi lesquelles les VDP, sont régies par un cadre juridique, d'innombrables abus extrajudiciaires et violations des droits de l'homme, notamment à l'encontre des communautés peules, ont été signalés par des ONG locales et internationales.<sup>57</sup> Conformément à la définition utilisée dans ce rapport, les enlèvements peuvent être perpétrés par tout type d'acteur, y compris des acteurs étatiques et leurs auxiliaires, lorsqu'ils sont signalés comme étant menés de manière extrajudiciaire. Compte tenu de la nature de ces opérations et de l'absence d'enquêtes ultérieures (par exemple, pour déterminer si ces opérations ont réellement eu lieu et si la personne a été libérée) il n'est pas possible de dresser un tableau clair et complet de l'ampleur de l'économie de l'enlèvement dans son ensemble, ni de cartographier le nombre d'enlèvements par auteur.

Bien que les données quantitatives soient incomplètes, les personnes interrogées ont mis en exergue plusieurs tendances relatives à chacun des principaux auteurs : VDP, FDS, l'EI Sahel et JNIM. Si le chapitre qui suit est consacré à l'analyse du JNIM en tant qu'auteur d'enlèvements, ces éléments initiaux de nature qualitative sont utilisés ici pour décrire le type d'enlèvements perpétrés par le groupe, qui contraste avec celui d'autres acteurs.

Tout d'abord, si le JNIM a tendance à planifier et à exécuter soigneusement ses opérations, les VDP et les FDS arrêtent et retiennent de force et sur place des membres de la communauté, en fonction de leur profil ethnique, respectant rarement la présomption d'innocence. Ils arrêtent des personnes « sans aucune preuve ni renseignement, sur la simple base de leur apparence ou de leur nom », a déclaré un membre d'une organisation de la société civile participant à la documentation de ces cas.<sup>58</sup> Le JNIM, lui, a tendance à interroger, juger et, si cela est considéré comme approprié, libérer les victimes en fonction de leur niveau de culpabilité présumé.



Des femmes participent à une manifestation pour exiger la vérité et la justice à l'égard des victimes de Yirgou, où les représailles contre la communauté peule après une attaque terroriste ont fait 49 morts.

© Olympia de Maysmont/AFP via Getty Images

Deuxièmement, si une proportion importante des victimes enlevées par le JNIM sont libérées, les enlèvements par les VDP et les FDS se soldent le plus souvent par un meurtre ou une disparition.<sup>59</sup> Pour reprendre les termes d'un acteur humanitaire, « ils sont accusés d'être des djihadistes juste parce qu'ils se trouvaient dans le mauvais village au mauvais moment ; ils disparaissent et leurs familles n'entendent plus jamais parler d'eux ».<sup>60</sup> Le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC), une organisation issue de la société civile locale au Burkina Faso, a ainsi été contacté par de nombreuses familles de la région du Centre-Ouest après la disparition de 21 personnes, enlevées par des hommes en uniformes militaires à la mi-juillet 2022.<sup>61</sup> Un membre du CISC a déclaré que « malheureusement, nous avons connaissance de plusieurs centaines de cas de ce genre, des personnes arrêtées en ville et en plein jour, un jour de marché, ou sur le chemin qui les mène en ville, et qui ne savent ni pourquoi ni où ils [les VDP ou les FDS] les emmènent. Le fait est que souvent leurs cadavres sont retrouvés plusieurs jours plus tard à l'entrée de leur village ».<sup>62</sup>

L'EI Sahel et le JNIM sont connus pour adopter des stratégies différentes l'un de l'autre afin de gouverner et de se rapprocher de la population locale. Il en résulte des approches distinctes en matière d'enlèvement : L'EI Sahel est plus brutal et moins stratégique. Le groupe cible des personnes influentes qui ne soutiennent pas leur cause, ou tout individu qu'il soupçonne de collaborer avec les FDS ou les VDP, à des fins d'intimidation (tout comme le JNIM). Si l'EI Sahel enlève des cibles similaires, le groupe tue généralement ses victimes au bout de quelques jours. En ce sens, le mode opératoire de l'EI Sahel est plus proche de celui des VDP et des groupes d'autodéfense : aveugle, violent et se traduisant souvent par le meurtre de l'individu enlevé.<sup>63</sup> Un chercheur spécialisé dans les groupes extrémistes violents a souligné que si l'EI Sahel peut chercher à tirer un gain financier dans un premier temps, dès lors que ses demandes ne sont pas satisfaites, l'enlèvement se mue en propagande ou se solde par une exécution.<sup>64</sup> Cela montre que les diverses motivations mises en évidence dans ce rapport sont parfois interdépendantes et ne sont pas nécessairement isolées. Autre différence essentielle, l'EI Sahel n'a été lié qu'à un seul cas d'enlèvement contre rançon d'étrangers (Jorge Lange, enlevé en avril 2018 et libéré en décembre 2022). Cela s'explique principalement par le fait que le groupe ne dispose pas de la logistique et des capacités nécessaires pour garder un otage pendant plusieurs mois voire années, contrairement au JNIM, qui détient en permanence entre six et dix otages étrangers. L'EI Sahel est, depuis 2019, impliqué dans l'enlèvement de ressortissants burkinabés contre rançon, mais pas dans la même mesure que le JNIM, comme exploré dans le chapitre sur le financement, « Enlèvements contre rançon : une manne financière pour les groupes armés ».

Malgré leurs approches très différentes en matière d'enlèvements, le JNIM et l'EI Sahel ont compris les avantages que peut produire une collaboration avec des groupes criminels, lorsqu'ils participent aux économies illicites, y compris l'enlèvement. Le plus souvent, les groupes extrémistes violents engagent des bandits ou des petites mains pour recueillir des renseignements sur les allées et venues et les habitudes d'une victime potentielle, et les rapporter au groupe.<sup>65</sup> Tirant parti de leur connaissance du territoire et des acteurs locaux (qui craignent souvent ces groupes), les groupes criminels peuvent également être directement impliqués dans l'enlèvement puis déplacer la victime au groupe extrémiste violent, qui dispose des capacités logistiques nécessaires pour déplacer la victime hors de portée des forces de sécurité et de défense et la retenir jusqu'au paiement de la rançon (dans certains cas, pendant des mois ou des années).<sup>66</sup> Dans les deux cas, les groupes extrémistes violents ordonnent l'enlèvement. Mais les groupes criminels peuvent aussi parfois prendre l'initiative et, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus (à savoir le manque de capacités logistiques), vendre l'otage à un groupe extrémiste violent qui le gardera et mènera les négociations jusqu'au paiement de la rançon.<sup>67</sup>

De nature fragmentée, l'industrie de l'enlèvement au Sahel répond à des motivations variées. GI-TOC a cependant identifié deux motivations majeures, la gouvernance et le financement, qui sont explorées plus en détail dans les deux chapitres suivants.

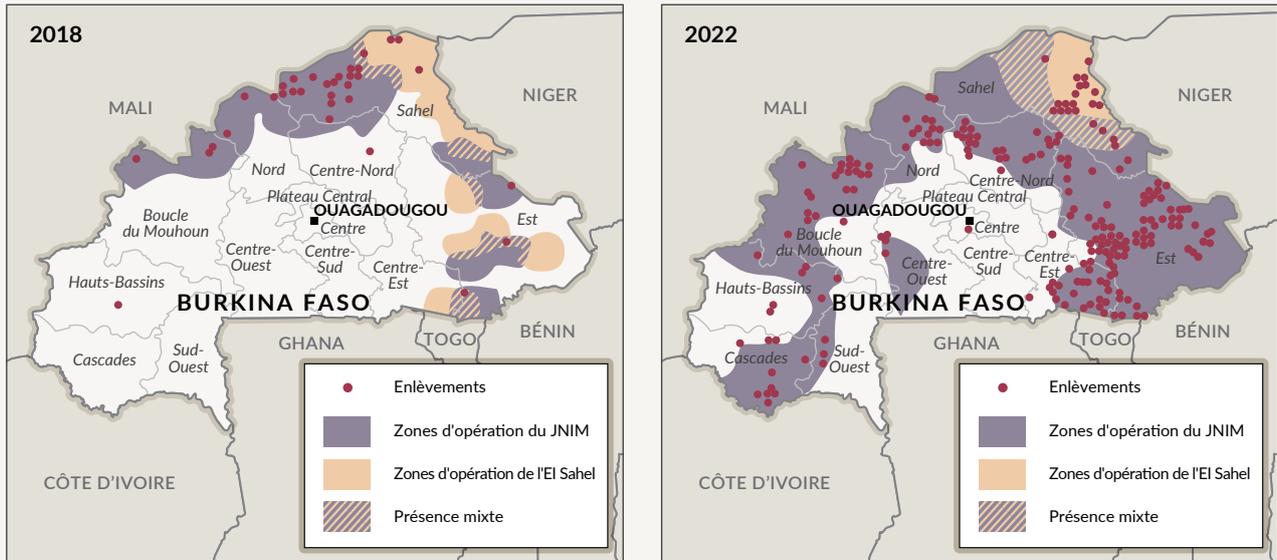


## LES ENLÈVEMENTS COMME OUTIL DE GOUVERNANCE : L'APPROCHE DU JNIM

**P**armi les auteurs décrits dans le chapitre précédent, le JNIM est de loin l'acteur le plus actif en matière d'enlèvements. De plus, le recours aux enlèvements dans le cadre d'une stratégie de gouvernance plus large ressort très clairement de l'approche du JNIM, le groupe faisant de l'enlèvement un outil stratégique.

Les enlèvements commis par le JNIM obéissent à des logiques différentes, selon que le groupe tente de percer dans un nouveau territoire ou qu'il contrôle déjà la zone en question. Lorsque le JNIM commence à opérer dans une nouvelle région, les enlèvements sont utilisés à deux fins principales : la collecte de renseignements et l'intimidation. Une fois que le groupe a réussi à s'établir sur un territoire donné, ces deux motivations continuent d'exister. Toutefois, on observe généralement un changement de cible, et deux autres motivations deviennent alors centrales : le filtrage et le recrutement. Si l'analyse séparée de ces motivations nous permet de mettre en lumière l'utilisation stratégique des enlèvements par le JNIM, il convient de noter que ces motivations sont souvent interdépendantes et pas nécessairement distinctes. La rançon est une motivation supplémentaire, étudiée dans un autre chapitre (voir « Enlèvements contre rançon : une manne financière pour les groupes armés »), car, même si elle n'est pas aussi importante aujourd'hui que durant les années 2000, elle représente néanmoins une source de financement pour le groupe.

Les tendances en matière d'enlèvement reflètent les zones d'influence croissante du JNIM. Les enlèvements se multiplient et restent nombreux dans les zones où le JNIM tente d'asseoir son influence mais n'a pas (ou pas encore) d'influence consolidée, et diminuent fortement une fois que le JNIM a établi son influence. De 2016 à 2020, le JNIM s'est efforcé de s'implanter dans les régions du Sahel et du Nord (zones septentrionales du Burkina Faso à la frontière avec le Mali), ce qui explique que ces deux régions aient été les plus touchées par les enlèvements durant cette période initiale.<sup>68</sup> Plus précisément, les données montrent que dans la province du Soum (première province soumise aux opérations d'infiltration du JNIM et aujourd'hui sous influence consolidée), les enlèvements représentaient plus de 50 % de tous les incidents enregistrés dans le pays en 2018, contre un seul enlèvement en 2022 (soit 0,4 % de tous les cas d'enlèvement).<sup>69</sup> Néanmoins, le Sahel, dont le Soum est une province, restait en 2022 la troisième région la plus touchée après l'Est et le Centre-Est. La région de l'Est est depuis 2021 la région la plus touchée (plus précisément, la province de Gourma). Si la province de Gourma, dans la région de l'Est, n'a enregistré aucun enlèvement en 2018, le JNIM n'ayant pas encore gagné



**FIGURE 5** Enlèvements et zones d'opérations des groupes extrémistes violents, 2018 et 2022.

les secteurs de l'Est du Burkina Faso, c'est la province la plus touchée en 2022, avec près de 20 % des 219 enlèvements ayant eu lieu.<sup>70</sup>

En outre, le JNIM cherche depuis lors à accroître sa portée géographique, ce qui s'est traduit par l'augmentation du nombre de régions touchées par les enlèvements. En 2020, six régions ont été touchées, reflétant la progression du JNIM vers l'ouest et l'est du pays, aux frontières du Mali et du Niger. En 2022, le nombre de régions touchées a encore augmenté, des enlèvements ayant eu lieu dans 10 des 13 régions du pays.<sup>71</sup> Les enlèvements sont devenus un nouveau moyen de faire la guerre, aux côtés des attaques directes et des autres formes de violence armée, ce qui explique pourquoi les enlèvements ont principalement lieu dans des zones en conflit. Le cas des 66 femmes enlevées près de la commune d'Arbinda, au Sahel, illustre parfaitement l'interdépendance entre enlèvements et conflits. Les femmes ont été enlevées par le JNIM les 12 et 13 janvier 2023 (deux groupes distincts enlevés lors de deux incidents séparés) et détenues pendant huit jours avant d'être retrouvées à un poste de contrôle de sécurité des bus à environ 200 kilomètres de l'endroit où elles avaient été enlevées.<sup>72</sup> Bien que les raisons de ces enlèvements soient encore débattues, il est fortement probable que les femmes aient été enlevées pour forcer les VDP et les FDS à partir à leur recherche et à organiser des missions de sauvetage, au cours desquelles le JNIM aurait pu tendre une embuscade aux groupes.<sup>73</sup> Arbinda, et plus largement la province du Soum, est dans sa grande majorité sous l'influence du JNIM avec une présence faible ou nulle des FDS et des VDP. Une attaque a en effet eu lieu le 13 janvier contre une position des VDP, entraînant la mort de deux membres des VDP.<sup>74</sup>

Depuis 2021, la région Est du Burkina Faso connaît la plus forte concentration d'enlèvements, près de deux fois plus qu'au Sahel, deuxième zone la plus touchée.<sup>75</sup> Il est probable que cela soit dû en grande partie au nombre élevé d'unités VDP et de groupes d'autodéfense dans la région Est, le JNIM ayant davantage besoin de recourir aux enlèvements pour recueillir des renseignements et identifier, puis intimider, des collaborateurs potentiels. Le taux élevé d'enlèvements dans la région Est révèle que l'influence du JNIM y reste contestée par un ensemble d'acteurs, avec une présence continue de l'État (VDP et FDS ou koglweegos et autres groupes d'autodéfense) dans certains secteurs de la région.<sup>76</sup>



Des femmes enlevées par le JNIM en janvier 2023 ont été retrouvées huit jours plus tard à un poste de contrôle de sécurité des bus, à quelque 200 kilomètres de l'endroit où elles avaient été kidnappées. Photo : Capture d'écran de Citizen TV Kenya, Twitter, <https://twitter.com/citizentvkenya/status/1617105116045139968>

De plus, les principales routes commerciales reliant les régions côtières d'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et par conséquent les axes de contrebande et de trafic, traversent l'est du Burkina Faso. La région Est abrite donc également des groupes criminels qui travaillent sur ces routes et se livrent à des trafics (armes, carburant et médicaments) ainsi qu'à d'autres activités économiques illicites (extraction minière artisanale d'or et braconnage) dans les réserves naturelles largement boisées couvrant le Burkina Faso, le Bénin et le Togo (Parc national d'Arly et Parc national du W).<sup>77</sup> Bien que le JNIM n'enlève ni les contrebandiers ni les trafiquants, le nombre croissant d'acteurs armés dans une zone donnée implique un plus grand nombre de vérifications à effectuer, et les chauffeurs routiers associés à des groupes criminels sont temporairement kidnappés par le JNIM à des fins de filtrage et de recueil d'informations.<sup>78</sup> Contrôler un secteur aussi complexe nécessite une campagne intense d'attaques armées et d'intimidation, notamment par le biais d'enlèvements.

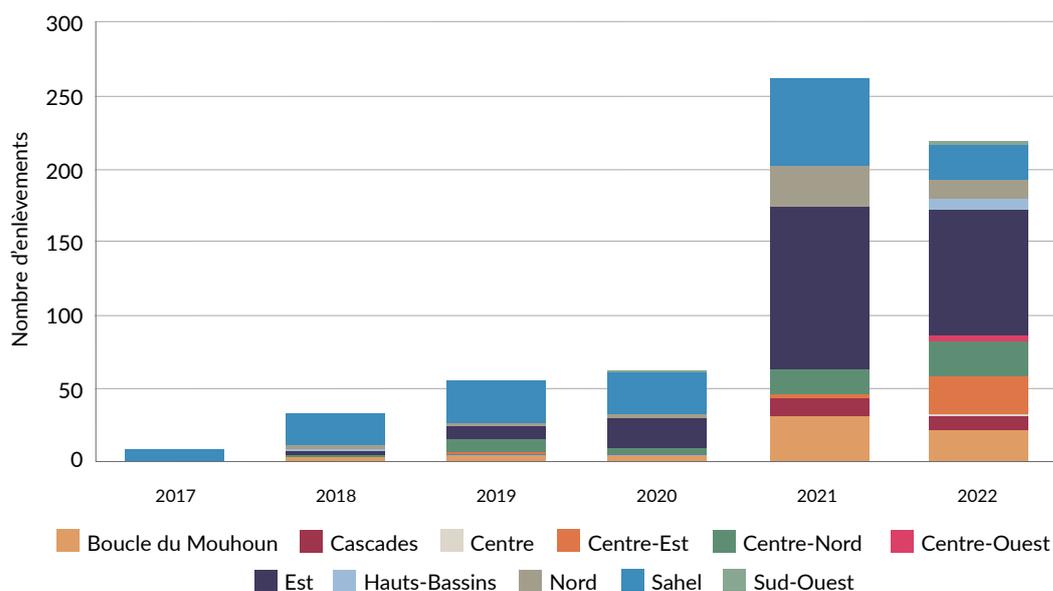


FIGURE 6 Nombre d'enlèvements au Burkina Faso, par région, 2017-2022.

## Les enlèvements dans le contexte de l'expansion territoriale

C'est souvent pour recueillir des renseignements dans les nouveaux territoires où il tente d'asseoir sa présence et son influence que le JNIM commet des enlèvements. (Ceci contraste avec les méthodes d'EI Sahel et des VDP, qui font très peu de recueil de renseignements. De manière générale, le JNIM recourt à la violence de manière ciblée pour atteindre un objectif spécifique, qui, à son tour, contribue au but ultime du groupe : gagner les cœurs et les esprits des populations, et conclure ainsi des accords de gouvernance stables. Le recueil de renseignements, et un système de collecte et de partage d'information, sous-tendent ce recours ciblé à la violence et, par conséquent, l'acquisition d'une forme de légitimité et de contrôle.<sup>79</sup>

Le JNIM recrute de jeunes hommes et de jeunes femmes dans les villages pour qu'ils espionnent sur les marchés, sur les routes principales et dans les quartiers, leur offrant en échange de l'argent ou une protection. Selon un historien spécialiste de l'extrémisme violent et de la radicalisation au Burkina Faso, « ils [JNIM] n'ont même pas besoin d'offrir quoi que ce soit » pour s'assurer les services de certains, notamment de personnes qui viennent de perdre un parent dans une attaque des VDP ou des FDS, par exemple, « le besoin de vengeance suffit ». <sup>80</sup>

Dans les zones où le JNIM n'a pas d'espions, le groupe a généralement recours aux enlèvements à des fins d'interrogatoire. Les cibles de ces enlèvements pour procéder à la collecte de renseignements sont généralement choisies soit en raison de leur présence dans une région qui revêt un intérêt stratégique pour le JNIM, soit en raison de leur rôle spécifique au sein de la communauté - ou des deux. Les femmes sont des cibles particulièrement vulnérables car elles doivent souvent quitter leur village ou leur ville (sans arme ni protection) pour ramasser des feuilles et des fruits ou aller chercher du bois ou de l'eau. Un groupe de femmes à Kaya, une ville de la région Centre-Nord située à 100 kilomètres de Ouagadougou, vers laquelle elles ont fui les zones où le JNIM était actif en 2021, avaient toutes entendu ou vécu des incidents similaires. Une femme victime d'un enlèvement a expliqué qu'elle avait été détenue pendant 48 heures, au cours desquelles on lui avait posé des questions sur les forces armées et les positions des VDP. Elle a déclaré que le JNIM savait que son mari occupait un poste de haut rang dans le village et était protégé par les VDP, et qu'elle avait été ciblée spécifiquement pour cette raison. <sup>81</sup>

Le JNIM cible également certaines personnes à des fins d'intimidation. Comme indiqué plus haut, le groupe évite généralement toute forme de violence aveugle ou excessive (des actes de violence à grande échelle visant des civils la plupart du temps, mais pas toujours). Conformément à son modèle de gouvernance, il associe la recherche d'un soutien local, à travers par exemple la fourniture de services de base (sécurité et justice avant tout), et des actes de violence justifiés, légitimés et à visée précise, selon chaque cellule locale du JNIM. <sup>82</sup> Les enlèvements à des fins d'intimidation sont un pilier central de cette stratégie.

Le JNIM s'appuie surtout sur la violence et l'intimidation durant les phases initiales de l'établissement de son influence sur une zone. Le JNIM recourt à plusieurs méthodes parallèles pour asseoir son influence sur de nouveaux territoires. L'une d'entre elles consiste à identifier et à intimider toute personne qui s'oppose à lui ou qui peut l'affaiblir, à savoir les autorités nationales, les personnes qui collaborent avec les autorités de manière formelle (par exemple, les VDP) ou informelle sur une base ad hoc (autres groupes d'autodéfense, civils fournissant des renseignements), et toute personne perçue comme représentant les autorités (par exemple, les maires, les enseignants et le personnel de santé). <sup>83</sup>

Les femmes sont également la cible d'enlèvements temporaires à des fins d'intimidation. Lors d'une discussion de groupe à Kaya, une femme a expliqué comment, au début de l'année 2021, elle et un groupe d'environ 10 autres femmes avaient été kidnappées par des « djihadistes » alors qu'elles allaient chercher du bois. Les hommes les ont emmenées à l'écart de la route principale, dans ce qui a été décrit par les femmes comme un « camp de brousse temporaire », <sup>84</sup> et elles ont été questionnées sur leur pratique de l'Islam et sur leurs maris (s'ils avaient rejoint le VDP). Elles ont été libérées, certaines après avoir été battues et agressées sexuellement, avec un message clair : « Quittez le village ou nous reviendrons et vous tuerons tous. » <sup>85</sup> Cette femme venait d'un village où un VDP avait été constitué en 2021.



Un marché vide à Titao.

Le JNIM recrute de jeunes hommes et de jeunes femmes dans les villages pour qu'ils espionnent sur les marchés, sur les routes principales et dans les quartiers, leur offrant en échange de l'argent ou une protection. © Olympia de Maismont

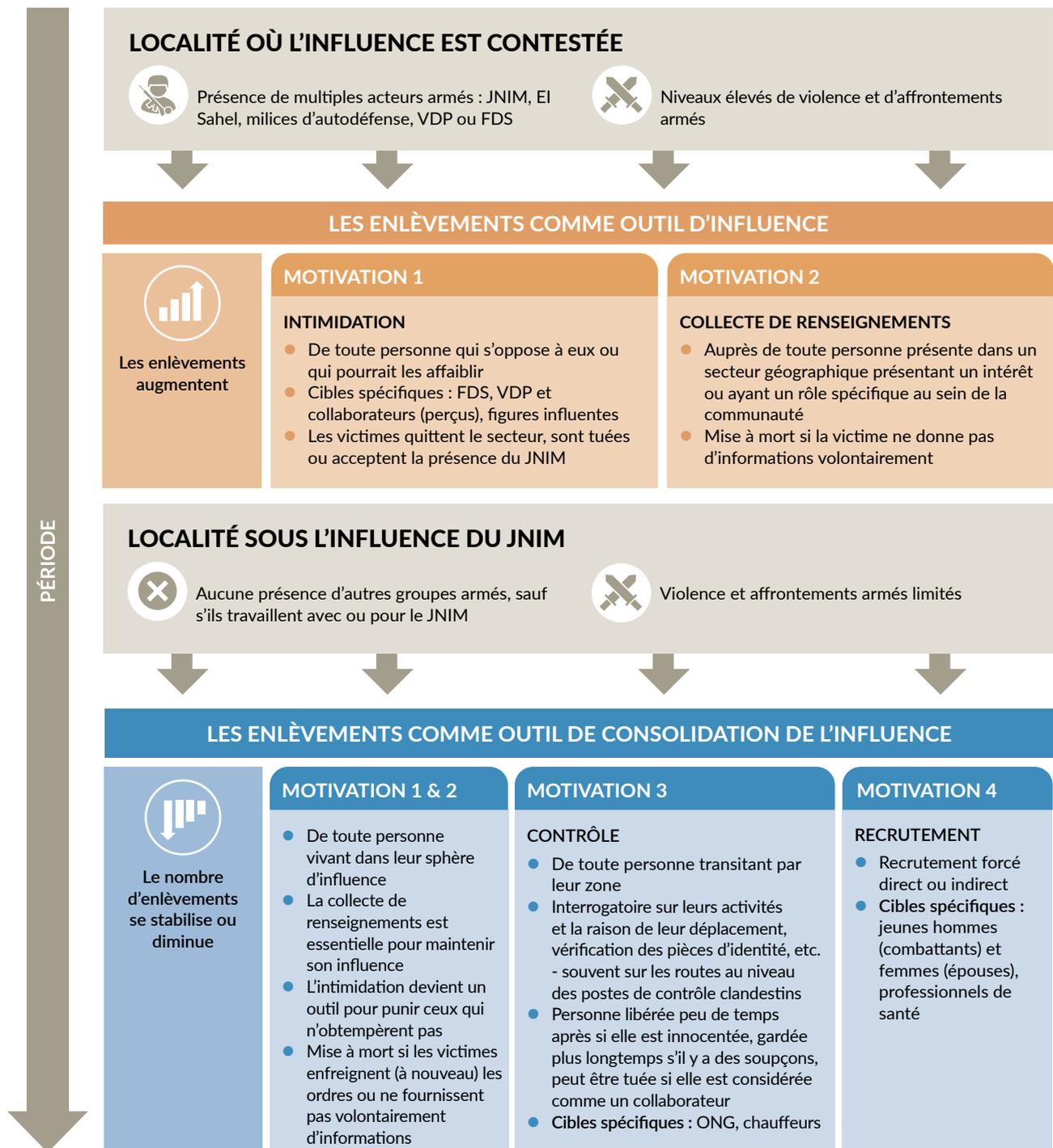
Durant les premiers stades de l'infiltration, les cibles préférées du JNIM en matière d'intimidation sont les autorités traditionnelles et locales (chefs de village), les chefs religieux (imams ou pasteurs), les enseignants et toute personne influente ou occupant une position stratégique au sein de la communauté que le groupe tente de diriger. Ces personnalités clés sont enlevées et détenues pendant quelques jours ou quelques semaines, au cours desquels le JNIM explique son objectif, la manière dont il va l'atteindre, ses règles et méthodes de gouvernance et, surtout, explique aux victimes de l'enlèvement ce qu'on attend d'elles et le rôle qu'elles doivent jouer pour garantir l'influence du JNIM dans la région.<sup>86</sup> Les victimes qui acceptent et coopèrent sont généralement libérées, devenant, par la contrainte et la peur, des alliés et des soutiens pour l'extension de l'influence du JNIM. Celles qui refusent sont soit libérées et quittent ensuite la région, soit tuées, « et leurs corps exposés non loin de leur domicile afin de dissuader quiconque de refuser leur [celle du JNIM] offre ».<sup>87</sup>

Entre 2018 et mi-2020, dans la province du Sahel, des dizaines de chefs de village, de responsables locaux, de chefs religieux et d'enseignants ont été pris pour cible et enlevés, mais le nombre de victimes a depuis diminué, car le JNIM exerce désormais une influence plus forte dans la région. À l'inverse, les enlèvements de cibles similaires se sont multipliés dans l'est du Burkina Faso, car il s'agit de zones sur lesquelles le JNIM a commencé à se concentrer en 2021 et s'efforçait toujours d'y ancrer sa présence au cours de l'année 2022.<sup>88</sup>

L'enlèvement, en août 2020, du grand imam de Djibo (capitale régionale de la province du Soum, cœur de l'insurrection) est représentatif des méthodes d'enlèvement et de ciblage du JNIM à des fins d'intimidation durant les premières phases de son établissement. L'imam, Souaibou Cissé, était un partisan de l'islam modéré prônant la tolérance. Cissé savait qu'il était une cible du JNIM ; il avait été menacé à plusieurs reprises par le passé, le groupe n'ayant pas réussi à le convaincre de s'aligner sur ses points de vue.<sup>89</sup> D'habitude attentif à ses déplacements et les limitant au strict nécessaire, l'imam s'était rendu à Ouagadougou à la mi-août pour un mariage. Sur le chemin du retour, il a été enlevé par le JNIM. Le JNIM, après avoir recueilli des renseignements et préparé l'attaque, a mis en place un poste de contrôle illégal entre Kongoussi et Djibo et a attendu l'arrivée du bus dans lequel voyageait Cissé. Le JNIM a arrêté le bus, sachant que l'imam s'y trouvait. Le JNIM a ainsi réussi à capturer l'imam et laissé repartir tous les autres passagers, le bus poursuivant sa route.<sup>90</sup> Souaibou Cissé a été retrouvé mort quatre jours plus tard.<sup>91</sup> Ce meurtre a été perpétré alors que le JNIM renforçait son emprise sur Djibo. Les autorités ont réagi en créant les VDP plus tard dans l'année, ce qui a renforcé la volonté du JNIM d'accroître son contrôle sur cette ville clé. Depuis février 2022, le JNIM encercle la ville, contrôlant toutes les entrées et les sorties par le biais de postes de contrôle et de patrouilles illégaux, empêchant la circulation des denrées alimentaires et plaçant ainsi Djibo en état de siège.<sup>92</sup>

Le JNIM agit selon un subtil équilibre : le groupe doit intimider suffisamment de personnalités clés pour éviter les menaces constantes de révolte, mais il doit aussi accepter le rôle que ces individus jouent dans la communauté, bien conscient qu'une trop grande désorganisation (par exemple en se débarrassant de tous les chefs) est contre-productive.<sup>93</sup> La stratégie du JNIM reconnaît clairement la possibilité pour le groupe de s'entourer d'acteurs

communautaires clés, pour deux raisons principales : tout d'abord, pour gagner en légitimité vis-à-vis de la population, et ensuite, pour disposer, en valorisant leur rôle, d'acteurs susceptibles d'être des éléments cruciaux pour les négociations et la communication entre le JNIM et les autorités. Pour jouer ce rôle, ces individus doivent pouvoir se déplacer sans être pris pour cible (tués ou kidnappés). À cet égard, les personnalités qui ont pu transiter en toute sécurité sont, entre autres, les émirs de Djibo, Baraboulé et Tongomayel, trois négociateurs clés pour les accords de paix locaux, l'accès et les négociations autour des enlèvements.<sup>94</sup> L'octroi de facto d'un sauf-conduit à ces personnes clés démontre une fois de plus que le JNIM recourt stratégiquement aux enlèvements à des fins de gouvernance et que ces raisons l'emportent sur d'autres considérations (financières, par exemple).



**FIGURE 7** L'enlèvement comme outil stratégique du JNIM au fil du temps.

## L'enlèvement dans les zones sous influence consolidée

Une fois que le JNIM a renforcé son influence dans une région particulière, les enlèvements diminuent, surtout ceux impliquant des figures influentes et des collaborateurs présumés. Cela s'explique par le fait que les individus susceptibles de saper le JNIM sont partis ou ont accepté (passivement ou activement) la présence du groupe, et ne représentent donc plus une menace.

Si les enlèvements diminuent, ils ne cessent pas complètement. En effet, le JNIM continue de recourir aux enlèvements pour recueillir des renseignements et intimider (mais avec un changement dans le type de victimes) ainsi qu'à des fins de filtrage et de recrutement. Les enlèvements pour collecter des renseignements se poursuivent, car le JNIM a constamment besoin d'informations, étant donné que la situation reste instable, même lorsque le groupe jouit d'un certain niveau d'influence, du fait, par exemple, de la création de nouveaux groupes VDP dans les villages, de la multiplication des opérations menées par les FDS ou de l'armement d'une nouvelle milice d'autodéfense.

Les enlèvements à des fins d'intimidation se poursuivent, mais revêtent une nature plus punitive, essentielle à l'exercice du contrôle. Ils ne visent pas seulement les personnalités locales clés, mais aussi toute personne vivant sous l'influence du groupe. En effet, le groupe recourt aux enlèvements afin d'instaurer la peur et le respect, pour que chacun comprenne que les nouvelles règles doivent être observées et le nouveau modèle de gouvernance respecté.<sup>95</sup> Personne ne peut défier ouvertement le groupe sans en subir les conséquences. Ici, intimidation et punition vont de pair. Selon un ancien membre du JNIM, si quelqu'un contrevient à ces règles, il sera kidnappé pendant quelques jours au cours desquels le JNIM lui fera comprendre son erreur. La personne est ensuite libérée, mais gardée sous haute surveillance.<sup>96</sup> « Si elle enfreint à nouveau [les règles], elle sera à nouveau enlevée, jugée et tuée si elle est reconnue coupable », a ajouté cette même source.<sup>97</sup>

Les victimes d'enlèvement à des fins de filtrage sont souvent détenues pendant quelques heures, plusieurs jours ou, dans certains cas, quelques mois si les soupçons sont élevés. Le JNIM les interroge sur leur activité ou la raison de leur visite ou de leur déplacement, et si l'explication est satisfaisante, la victime est généralement relâchée.<sup>98</sup> Si les types de victimes à ce stade sont variés, les ONG et le personnel des organisations humanitaires sont des cibles particulièrement courantes.<sup>99</sup> Comme le JNIM tolère les activités de ces organisations, elles se rencontrent semi-régulièrement. Si l'accès a été bien négocié et l'accord respecté par l'organisation (quant aux types d'activités et au choix du personnel), l'enlèvement ne dure que quelques heures et la victime est libérée. Toutefois, si le JNIM a des soupçons, une vérification plus complète peut avoir lieu afin que le groupe s'assure que les activités menées ne saperont pas le contrôle exercé par le groupe.<sup>100</sup> Si un membre d'une organisation humanitaire interagit avec une personne associée aux VDP ou aux autorités éveille par exemple immédiatement les soupçons et constitue pour le JNIM un motif suffisant pour kidnapper et interroger cette personne. Lors d'un incident survenu dans la région de l'Est en 2021, l'un des membres du personnel d'une ONG locale a été enlevé et gardé en captivité pendant environ cinq mois parce qu'il avait été vu sur une moto avec un fonctionnaire local. Les négociations pour sa libération ont été extrêmement compliquées.<sup>101</sup>

Le recrutement forcé constitue le deuxième motif principal d'enlèvement dans les zones sous l'influence du JNIM. Une fois que le groupe s'est implanté, il demande à la population locale de participer à l'effort de guerre, en échange de protection : un fils peut s'engager comme combattant ou une fille peut être mariée à l'un des membres du groupe.<sup>102</sup> Le JNIM va de maison en maison dans les localités qu'il vient de s'approprier et donne généralement un avertissement au chef de famille, lui disant qu'il a quelques jours pour confier l'un de ses enfants au groupe. « Si le père refuse, le JNIM revient et l'exécute ou un membre de la famille, jusqu'à ce que la famille se plie aux exigences », a déclaré une figure clé de la province du Soum.<sup>103</sup> Parfois, le JNIM mène des campagnes de recrutement forcé sans avertissement. Ce fut le cas en août 2022, lorsque le groupe s'est rendu dans cinq villages de la province du Sourou (Bassan, Bangassi, Ninlaré, Kassoum et Doussoula), dans la région de la Boucle du Mouhoun, pour enlever de jeunes hommes afin qu'ils participent à l'effort de guerre.<sup>104</sup>

Des professionnels de santé (médecins, infirmières) sont régulièrement enlevés par le JNIM, qui a besoin de leurs compétences pour soigner ses membres ou pour continuer à travailler dans les hôpitaux des villages et villes sous son influence, les obligeant de fait à travailler avec le groupe.<sup>105</sup>

L'enlèvement peut également être un moyen indirect de recrutement car il fait peser des soupçons sur la victime. En effet, si une personne est enlevée puis relâchée, les autorités supposeront que cette personne a donné au JNIM ce dont il avait besoin (des informations, par exemple). La victime devient ainsi une cible des FDS ou des VDP en raison de sa « coopération » supposée avec le JNIM.<sup>106</sup> Le JNIM, sachant que la personne enlevée va devenir la cible des autorités et de leurs alliés, propose de la protéger en retour, et la personne se retrouve alors automatiquement du côté du JNIM. Comme l'explique un expert des enlèvements locaux, « s'il [le JNIM] vous libère, les FDS s'en prennent à vous, vous accusant d'être vous-même un djihadiste, alors vous n'avez pas vraiment le choix [...] et, le sachant bien, le JNIM utilise cette technique pour recruter ».<sup>107</sup> Plus largement, cette dynamique où les communautés sont prises en tenaille, où toutes les parties au conflit se livrent à des enlèvements et des meurtres, explique l'escalade de violence à l'encontre des civils depuis 2019, une explosion qui ne montre aucun signe de ralentissement. Ce degré de violence a un impact dévastateur sur la population locale, aggravant l'urgence humanitaire et accélérant, comme nulle part ailleurs au monde, la crise de déplacement interne.<sup>108</sup>



Kaya, une ville située à 100 kilomètres au nord de Ouagadougou, a connu un afflux massif de personnes déplacées depuis 2019. © Olympia de Maismont



## ENLÈVEMENTS CONTRE RANÇON : UNE MANNE FINANCIÈRE POUR LES GROUPES ARMÉS

Le financement est un motif d'enlèvement, et tous les groupes armés opérant au Burkina Faso ont été accusés d'enlèvement contre rançon. Des groupes d'autodéfense, y compris les groupes armés dozos, les koglweogos et les membres des VDP travaillant officiellement avec les autorités pour la défense et la sécurité, ont été accusés de profiter de leurs nouvelles armes et de leur statut pour voler, piller et régler des comptes personnels, ciblant les communautés peules qu'ils accusent de s'allier aux extrémistes violents.<sup>109</sup> Les enlèvements contre rançon feraient partie de ces tactiques abusives. Selon une source ayant une connaissance locale des acteurs armés dans la province du Soum, au Sahel, les membres d'un groupe de VDP récemment créé (formé en 2021) parcouraient les villages peules, menaçant les résidents et enlevant les propriétaires de bétail ou les membres de leur famille, et demandant rançon.<sup>110</sup> Les VDP ont par exemple enlevé le frère d'un propriétaire de bétail alors qu'il s'occupait des animaux, et ont demandé une rançon de 1 500 000 FCFA (2 290 €). Dans ce cas, la famille a payé la rançon, et le frère a été libéré.<sup>111</sup> Toute la famille a ensuite fui plus au sud, dans la région du Centre-Nord, abandonnant le bétail. « Dans d'autres cas, les VDP demandent trois ou quatre vaches [environ 250 000 FCFA chacune (380 €)]. Si vous ne payez pas, ils vous tuent », a ajouté la même source.<sup>112</sup>

Des groupes extrémistes violents, tant le JNIM que l'EI Sahel, sont également liés à des affaires d'enlèvement contre rançon. Comme indiqué plus haut, dans la majorité des cas, il apparaît que l'argent n'est pas la raison d'être des enlèvements de résidents par le JNIM au Burkina Faso. C'est même souvent une motivation secondaire. Le JNIM, et plus particulièrement ses groupes de tête qui opèrent dans le nord du Mali (AQMI, en particulier), a une longue histoire d'enlèvements contre rançon ciblant notamment des Occidentaux. L'EI Sahel n'a pas les mêmes capacités logistiques que le JNIM et a notamment une moindre capacité à retenir et à cacher des otages pendant plusieurs mois ou années.<sup>113</sup> Cependant, une source a expliqué qu'EI Sahel s'est livré à des enlèvements contre rançon au Burkina Faso, plusieurs enlèvements ayant eu lieu depuis la mi-2020.<sup>114</sup>

L'EI Sahel est, par exemple, responsable de l'enlèvement de deux professionnels de santé (une sage-femme et une infirmière) à Seytenga, au Sahel, en décembre 2021. Les otages ont été transférés au Niger, puis au Mali, où elles ont été retenues pendant trois mois.<sup>115</sup> Au terme de négociations fructueuses, elles ont été ramenées à Ouagadougou en mars 2022, moyennant une rançon de 20 000 à 23 000 euros (selon les sources) versée par le nouveau gouvernement militaire, qui a pris le pouvoir en janvier 2022.<sup>116</sup> Les deux professionnels de santé ont été rapatriés à Ouagadougou par des hélicoptères militaires, accueillis par des représentants du gouvernement à l'aéroport, et leur libération a été annoncée

à la télévision nationale.<sup>117</sup> Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de l'engagement de nombreux gouvernements du Sahel en faveur de la négociation pour libérer les victimes d'enlèvement, malgré la rhétorique s'opposant au paiement de rançons aux groupes armés.

Le JNIM reste le principal auteur d'enlèvements contre rançon au Burkina Faso, et les sources interrogées se souviennent de plusieurs enlèvements impliquant le JNIM. Contrairement à El Sahel, le JNIM dispose de la logistique et des refuges nécessaires (principalement dans le centre et le nord du Mali) pour garder les otages jusqu'au paiement d'une rançon.<sup>118</sup>

Plusieurs facteurs incitent le JNIM à se livrer à des enlèvements contre rançon. Premièrement, certains enlèvements contre rançon peuvent être justifiés et légitimés par les principes du groupe : par exemple, comme l'a décrit un négociant en bétail, si « un propriétaire de bétail refuse de participer à l'effort de guerre [en donnant du bétail], il est kidnappé jusqu'à ce que sa famille paie une rançon ». <sup>119</sup> Les différents degrés de légitimité liés aux différents types de victimes d'enlèvement jouent là aussi un rôle clé. Le JNIM tente de se distancer des actes criminels qui manquent de légitimité auprès des communautés. Il est clair que ces actes n'englobent pas toutes les activités illégales, car beaucoup sont considérées comme légitimes par les communautés, à savoir, celles qui n'ont pas d'impact négatif sur elles et sur leurs moyens de subsistance. La contrebande de denrées alimentaires ou de carburant et l'extraction artisanale d'or sont généralement bien perçues, contrairement au vol de bétail, aux vols à main armée et aux *coupeurs de route*. En ce qui concerne le marché de l'enlèvement : bien que largement dépourvu de légitimité, l'enlèvement d'un étranger a un impact moindre sur l'autorité perçue du JNIM, et n'a pas le même effet sur les populations que les enlèvements de Burkinabés, qu'il s'agisse de chefs locaux ou religieux influents ou d'un groupe de femmes.

Deuxièmement, si quelqu'un ne respecte pas les règles édictées ou est accusé de collaborer avec les autorités, il devient une cible, et son argent ou son bétail devient un butin de guerre. Troisièmement, le JNIM n'est pas une entité homogène, et certaines katibas ou individus au sein du groupe sont réputés pour davantage de comportements criminels, en particulier dans les zones où le groupe n'a pas encore une forte influence et où le nombre d'acteurs armés est élevé.

La question de la rançon, et des montants exacts, reste sensible, car payer une rançon équivaut à soutenir des groupes extrémistes violents. Ainsi, de nombreuses victimes restent silencieuses quant aux conditions de leur détention et de leur libération. Il ressort toutefois des données existantes que le JNIM identifie des personnes fortunées, telles que des commerçants, des hommes d'affaires, des propriétaires de bétail et des propriétaires de sites aurifères susceptibles de donner lieu à une rançon, sachant qu'ils peuvent obtenir une somme d'argent importante auprès de leurs familles. Souvent, le JNIM appelle et négocie directement avec la famille de la victime, expliquant la situation et ses exigences, indiquant un prix et une date.<sup>120</sup> Les demandes de rançon varient et dépendent des conditions financières de la famille : les chiffres donnés par les personnes interrogées vont de 300 000 à 800 000 FCFA (457 à 1 220 €) pour un petit commerçant ou un boutiquier, à 2 millions à 3 millions de FCFA (3 050 à 4 575 €) pour des hommes d'affaires plus importants. Les prix à payer pour la libération de propriétaires de bétail et de propriétaires de sites aurifères peuvent être encore plus élevés, jusqu'à 8 millions de FCFA (12 160 €).<sup>121</sup> Un riche propriétaire de bétail a ainsi été enlevé par le JNIM dans le sud-ouest du Burkina Faso, près de la frontière ivoirienne, en novembre 2021. Il aurait été libéré quelques jours plus tard contre une rançon de 6,2 millions de FCFA (9 500 €).<sup>122</sup> Tous ces enlèvements ne sont pas nécessairement planifiés et commandités par les hauts responsables du JNIM, car les individus et les cellules jouissent d'un certain niveau d'indépendance, et les enlèvements de petits commerçants (contre une rançon modérée) résultent généralement de besoins locaux d'argent rapide.<sup>123</sup>

Les plus grosses rançons sont celles demandées pour les étrangers. Outre les trois personnes enlevées durant les premiers jours de la violente insurrection extrémiste au Burkina Faso, plusieurs étrangers ont depuis été kidnappés par le JNIM. Ils sont soit toujours en captivité, soit ils ont été libérés ou tués, soit ils se sont échappés.<sup>124</sup> En septembre 2018, par exemple, le fils du dirigeant du Balaji Group (une société exploitant le site minier d'Inata dans la région du Sahel) ainsi qu'un ressortissant sud-africain et deux Burkinabés (un chauffeur et un membre du personnel local) ont été enlevés dans la province du Soum et transférés au JNIM au Mali. Alors que le ressortissant sud-africain est mort pendant le transfert et

que les deux Burkinabés ont été libérés au bout de quelques jours, le fils est resté en captivité pendant 15 mois. La libération du fils a été négociée par l'intermédiaire de son père, le riche homme d'affaires Akoliya Patelb, et de contacts clés dans la commune de Tongomayel. En janvier 2020, le fils a été libéré en échange de 750 000 USD, moins que les 2 millions USD initialement demandés par le JNIM, selon une source au courant de la négociation.<sup>125</sup>

En 2022, cette question est redevenue centrale à la suite d'une série d'enlèvements d'étrangers au Mali et au Burkina Faso. Neuf ressortissants étrangers, dont six Occidentaux, ont été enlevés au Burkina Faso et au Mali en 2022. Il s'agit d'un revirement notable compte tenu de la rareté de ces enlèvements fortement médiatisés depuis 2012.<sup>126</sup> Outre l'augmentation des chiffres, l'autre changement majeur réside dans la percée, pour la première fois depuis le début du conflit, du JNIM à Bamako, capitale du Mali, où le groupe s'est distingué en enlevant un prêtre allemand en novembre 2022.<sup>127</sup>

Au-delà de l'augmentation dans le nombre d'enlèvements, le changement de modus operandi doit aussi être souligné, comme l'indique un expert des groupes extrémistes violents. Dans les cas susmentionnés, la résolution des enlèvements a été relativement rapide, peu coûteuse, locale et traitée en privé.<sup>128</sup> La captivité des trois victimes qui ont été libérées a duré entre trois semaines et quatre mois (une durée réduite par rapport à celle d'autres étrangers retenus en captivité par le JNIM, pour beaucoup depuis 2015). Les rançons payées étaient relativement faibles (15 000 dollars ont ainsi été versés pour la libération d'un médecin thaïlandais, contre plusieurs millions habituellement demandés par AQMI au cours des années 2000). Les victimes n'ont pas été transférées vers des bases dans le nord du Mali, où AQMI a l'habitude de garder les otages pendant plusieurs années ; elles ont été libérées à proximité de l'endroit où elles avaient été prises en otage. Enfin, les négociateurs habituels au Mali n'ont pas été impliqués, pas plus que les autorités des deux pays.<sup>129</sup> Au lieu de cela, des liens ont été établis directement avec les familles, qui ont payé pour faire libérer leurs proches.

Ces changements s'expliqueraient par le besoin qu'a la coalition JNIM d'augmenter ses revenus, après une année d'intenses combats contre l'EI Sahel dans le centre et le nord du Mali. De plus, il semble que le JNIM qui, depuis 2018, refuse de donner des preuves de vie des otages (et ne l'a fait que dans quelques cas isolés, dans l'intention de faire avancer les négociations), soit de plus en plus frustré par la lenteur dans la résolution des cas d'otage. Le JNIM a compris qu'il devait décentraliser la chaîne de commandement liée aux enlèvements d'étrangers afin que la Katibat Macina puisse procéder à ses propres enlèvements, permettant ainsi un dénouement plus rapide de la situation, la priorité étant d'obtenir rapidement des liquidités.<sup>130</sup> Si cette tendance se poursuit, un nombre plus élevé d'enlèvements d'étrangers contre rançon pourrait avoir lieu en 2023 et dans les années à venir. En effet, l'enlèvement d'étrangers présente l'avantage pour le JNIM de ne pas affecter ni nuire aux communautés qu'il tente de gouverner, ce qui signifie que la légitimité du groupe n'est pas ébranlée.



**Au Burkina Faso, les propriétaires de bétail sont parfois kidnappés parce qu'ils refusent de participer à l'effort de guerre en faisant don de leurs animaux.** © Olympia de Maysmont



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport a mis en évidence les principales caractéristiques de l'industrie de l'enlèvement au Burkina Faso, ainsi que le rôle que cette économie joue en termes de ressources pour les groupes armés, mais surtout en tant qu'outil stratégique clé pour l'expansion du JNIM. Si l'enlèvement d'Occidentaux contre rançon a permis au JNIM d'étendre sa présence au Burkina Faso lors des premiers jours de l'insurrection, le groupe a modifié ses pratiques, recourant aux enlèvements pour affirmer ou maintenir son contrôle sur un territoire.

L'industrie de l'enlèvement est un exemple par excellence d'industrie accélératrice qui alimente les conflits et qui est étroitement liée à la gouvernance des groupes extrémistes violents, les motivations financières étant un moteur secondaire. Cette dynamique contraste fortement avec la façon dont les groupes armés ont tiré parti des enlèvements dans différentes zones géographiques et au fil du temps : par exemple, elle contraste avec la dynamique observée au Nigeria, où les groupes armés semblent avoir des motivations financières fortes et accordent moins d'importance à l'acquisition d'une légitimité au sein de la population. Une meilleure compréhension de l'économie de l'enlèvement au Burkina Faso et, en particulier, du rôle du JNIM en tant qu'auteur majeur d'enlèvements, vient enrichir les éléments factuels qui soulignent que l'accent quasi exclusif placé sur les gains financiers que tirent les groupes extrémistes violents des activités économiques illicites pour expliquer le lien entre crime et terrorisme n'est pas représentatif des réalités complexes sur le terrain.

Enfin, il est essentiel d'analyser la manière dont le JNIM s'implique dans les économies illicites, y compris les enlèvements, pour comprendre l'expansion du groupe vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest, où il est de plus en plus actif depuis 2021, en particulier dans le nord du Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire. Dans toutes ces régions, et en particulier au Bénin, les enlèvements contre rançon sont de plus en plus utilisés comme point d'entrée pour le groupe, dans la lignée du schéma observé au Burkina Faso en 2015. Ces pics d'enlèvements doivent être intégrés à l'analyse pour l'alerte précoce et éclairer l'élaboration des programmes de stabilisation.

### Recommandations

#### À l'intention de la société civile

- Continuer à surveiller et à documenter les cas d'enlèvements et autres violations des droits de l'homme à l'encontre de toutes les populations. L'information joue un rôle essentiel dans les conflits où l'accès aux zones de conflit se restreint au fur et à mesure que la situation sécuritaire se détériore, et où la menace que présente la désinformation augmente. La société civile a un rôle clé à jouer

pour tenir les forces de sécurité et leurs auxiliaires responsables en rendant publiques leurs exactions. Ces organisations contribuent également à rendre compte de la violence des groupes extrémistes, ce qui permet d'élaborer des stratégies nationales, régionales et internationales. Les organisations locales issues de la société civile, en lien avec les organisations internationales, sont essentielles pour alerter toutes les parties prenantes des préoccupations les plus pressantes et des préjudices subis par les communautés, et devraient jouer le rôle de lanceur d'alerte.

#### **À l'intention des autorités nationales**

- Il a été démontré que le recours aux VDP et aux groupes d'autodéfense augmente le niveau de violence, car il exacerbe les tensions communautaires et conduit à des représailles mortelles. La délégation des responsabilités en matière de sécurité n'a pas permis de renforcer la légitimité de l'État, ni la confiance de la population envers les autorités burkinabé, notamment les FDS, la police et les gendarmes. Considérant toutefois que les VDP semblent rester au cœur de la stratégie de sécurité des autorités, compte tenu de la campagne de recrutement de novembre 2022, le moment est propice pour atténuer les risques de violation des droits de l'homme, améliorer la formation et la responsabilisation, et inscrire ces priorités dans le cadre de la campagne de recrutement et de l'intégration qui s'ensuit.
- Une structure plus cohérente de contrôle et de supervision des VDP est nécessaire : de l'examen approfondi lors des processus de sélection jusqu'à une formation plus poussée et un déploiement minutieux. La dynamique des conflits locaux doit être analysée en collaboration avec les communautés afin d'éviter de déployer des membres du programme VDP dans les zones de violence communautaire et s'assurer que les unités VDP sont sensibilisées à la dynamique des conflits. En cas de violation des droits de l'homme par les VDP ou les FDS, les sanctions prévues doivent être appliquées. Les autorités doivent prendre des mesures rapides pour enquêter sur les responsables, les punir et faire connaître les violations. Cela permettra de réduire le climat actuel d'impunité généralisée. Pour ce faire, il est crucial de maintenir un canal d'information entre la société civile et les autorités (et les autorités devraient soutenir, et non menacer, les acteurs de la société civile qui dénoncent les exactions commises par les parties au conflit), le Burkina Faso étant confronté à une vague croissante de désinformation et à de forts antagonismes entre communautés et entre les autorités et la société civile.

#### **À l'intention de la communauté internationale**

- Lors de l'élaboration de stratégies de stabilisation qui tiennent compte de la criminalité, il est important de définir avec précision le lien entre les différentes économies illicites et l'instabilité, et de reconnaître le rôle central que jouent les économies illicites dans les stratégies de gouvernance des groupes extrémistes violents, en particulier le JNIM. Axer les interventions uniquement sur la disruption des ressources et ignorer la dynamique de gouvernance à l'œuvre peut s'avérer contre-productif. Les marchés accélérateurs, parmi lesquels les enlèvements, doivent être considérés comme prioritaires dans la réponse, et compris comme une mesure clé du préjudice subi par les communautés, qui doit être examinée de près lorsqu'on cherche à combattre l'emprise des groupes extrémistes violents sur les communautés.

## NOTES

- 1 Données de l'ACLED. L'ACLED code les données en utilisant la même définition que celle indiquée dans ce rapport, mais en la référant sous la forme « enlèvements ou disparitions forcées ». De plus, l'ACLED code comme une « attaque » les actes de violence qui sont portés devant les tribunaux et qui entraînent des décès ou des blessures graves.
- 2 Les données de l'ACLED montrent que le nombre d'incidents violents au Burkina Faso a dépassé celui du Mali et du Niger. Voir ACLED, 10 conflits à craindre en 2022, <https://acleddata.com/10-conflicts-to-worry-about-in-2022/sahel>.
- 3 Mahamadou Issoufou, médiateur ouest-africain pour le Burkina Faso, après une rencontre avec le chef de la junte militaire de l'époque, Paul-Henri Sandaogo Damiba, en avril 2022. Repris sur les réseaux sociaux.
- 4 Mathieu Pellerin, Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ?, IFRI, février 2022, <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/pays-cotiers-dafrique-de-louest-nouvelle-terre-dexpansion-groupes>.
- 5 Summer Walker, Économies illicites et conflit armé : Dix dynamiques qui contribuent à l'instabilité, GI-TOC, janvier 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/01/GMFA-Illicit-economies-28Jan-web.pdf>
- 6 Voir <https://www.britannica.com/topic/kidnapping>.
- 7 Selon la définition de la Convention internationale contre la prise d'otages ; voir <https://www.unodc.org/documents/treaties/Special/1979%20International%20Convention%20against%20the%20Taking%20of%20Hostages.pdf>.
- 8 Lucia Bird et Lyes Tagziriya, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Illicit-Hubs-Methodology-FR.pdf>. Voir l'outil en ligne ici : <https://wea.globalinitiative.net/illit-hub-mapping/fr/>
- 9 GI-TOC, Vol de bétail au Mali, rapport à venir.
- 10 Ibid.
- 11 Données ACLED : de 61 en 2020 à 262 en 2021.
- 12 Enlèvement d'un Occidental au Burkina Faso: la traque s'organise, RFI, avril 2015, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150405-burkina-faso-enlevement-roumain-tambao-pan-african-minerals-mali-niger-sahel>.
- 13 *Islamist group says holding Romanian hostage seized in Burkina*, Reuters, mai 2015, <https://www.reuters.com/article/us-sahara-militants-idUSKBN0041GF20150519>. Adnan Abou Walid Sahraoui a été tué en octobre 2021 par un drone commandé par les forces françaises au sud-est de Gao, à la frontière avec le Niger, un refuge sahélien de l'EI Sahel.
- 14 Burkina Faso : que sait-on de l'enlèvement d'un Roumain par Al-Mourabitoune ?, Jeune Afrique, mai 2015, <https://www.jeuneafrique.com/232386/politique/burkina-faso-que-sait-on-de-l-en-vement-d-un-roumain-par-al-mourabitoune>.
- 15 Méryl Demuyneck et Julie Coleman, *The shifting sands of the Sahel's terrorism landscape*, ICCT, mars 2020, <https://icct.nl/publication/the-shifting-sands-of-the-sahels-terrorism-landscape>.
- 16 ACLED, *Actor profile: The Islamic State Sahel Province*, ReliefWeb, janvier 2023, <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/actor-profile-islamic-state-sahel-province>.
- 17 G5 Sahel: Conférence de presse des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Pau, Élysée, janvier 2020, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/01/13/sommet-de-pau-declaration-conjointe-des-chefs-detat>.
- 18 Al-Qaïda ne veut plus donner de preuves de vie « publiques » de ses otages au Sahel, France 24, décembre 2018, <https://www.france24.com/fr/video/20181219-al-qaida-veut-plus-donner-preuves-vie-publiques-otages-sahel>.
- 19 Attaque du Splendid Hôtel : retour sur une terrible nuit à Ouagadougou, RFI, 15 janvier 2016, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/2min/20160115-burkina-faso-coups-feu-detonations-splendid-hotel-le-centre-ouagadougou>.
- 20 Burkina : 2000<sup>e</sup> jour de détention pour l'Australien Elliott enlevé par le GSIM, RFI, 6 juillet 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210706-burkina-2000%C3%A8me-jour-de-d%C3%A9tention-pour-l-australien-elliott-enlev%C3%A9-par-le-gsim>

- 21 Al-Qaïda ne veut plus donner de preuves de vie « publiques » de ses otages au Sahel, France 24, décembre 2018, <https://www.france24.com/fr/video/20181219-al-qaïda-veut-plus-donner-preuves-vie-publiques-otages-sahel>.
- 22 Entretien avec un journaliste expert des mouvements extrémistes violents, janvier 2023, par téléphone.
- 23 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Illicit-Hubs-Methodology-FR.pdf>. Voir l'outil en ligne ici : <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/>
- 24 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso. Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf)
- 25 Le terme et le concept ont été utilisés pour la première fois par Heni Nsaïba, *Insecurity in southwestern Burkina Faso, in the context of an expanding insurgency*, ACLED, <https://acleddata.com/2019/01/17/insecurity-in-southwestern-burkina-faso-in-the-context-of-an-expanding-insurgency>
- 26 Michael Matongbada, *Could kidnapping for ransom open the door to terrorism in Benin*, ISS Africa, juillet 2021, <https://issafrica.org/iss-today/could-kidnapping-for-ransom-open-the-door-to-terrorism-in-benin>.
- 27 Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Nord de la Côte d'Ivoire : nouvelles menaces djihadistes, anciens réseaux criminels, Bulletin de risque - Numéro 1, septembre 2021, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-001/fr/01-northern-cote-d-ivoire-jihadist-threats-criminal-networks.html>. Un rapport de recherche mettant en évidence ces dynamiques dans le nord de la Côte d'Ivoire sera publié à la mi-2023.
- 28 Méryl Demuyck et Julie Coleman, *The shifting sands of the Sahel's terrorism landscape*, ICCT, mars 2020, <https://icct.nl/publication/the-shifting-sands-of-the-sahels-terrorism-landscape>.
- 29 Mathieu Pellerin, Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? IFRI, novembre 2019, [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin\\_violence\\_armees\\_sahara\\_2019\\_1.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_violence_armees_sahara_2019_1.pdf)
- 30 Entretiens avec des parties prenantes, notamment des spécialistes des groupes extrémistes violents, des journalistes, des sources clés proches des groupes extrémistes violents, des habitants des zones sous l'influence des extrémistes violents, des personnes déplacées et des autorités traditionnelles, à Ouagadougou, à Kaya et par téléphone, entre juillet et décembre 2022. Des tendances similaires ont été décrites au Mali, lors d'entretiens menés en avril et mai 2022.
- 31 Entretien avec un chercheur principal, spécialisé dans les groupes extrémistes violents sahéliens, septembre 2022, par téléphone. Selon l'Atlas mondial des flux illicites : « Le JNIM est financé par les revenus de la contrebande de cigarettes, de stupéfiants et d'autres formes de taxation, l'extorsion de fonds, éventuellement les sommes exigées des migrants et les enlèvements contre rançon. Sa fourchette de revenus est susceptible de se situer entre 18 et 35 millions de dollars US. » C Nellemann et al., Atlas mondial des flux illicites, INTERPOL, RHIPTO, GI-TOC, 2018, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/09/Atlas-Illicit-Flows-FINAL-WEB-VERSION-copia-compressed.pdf>.
- 32 William Assanvo et al, Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma, Institut d'études de sécurité, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-fr.pdf>.
- 33 Serigne Bamba Gaye, *Connections between jihadist groups and smuggling and illegal trafficking rings in the Sahel*, 2018, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/14176.pdf>.
- 34 Pour plus d'informations sur l'industrie de l'enlèvement lors de la première décennie des années 2000, et les divisions clés qu'elle a créées, voir Alexander Thurston, *Jihadists of North Africa and the Sahel*, Cambridge University Press, 2020.
- 35 C Nellemann et al., Atlas mondial des flux illicites, INTERPOL, RHIPTO, GI-TOC, 2018, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2018/09/Atlas-Illicit-Flows-FINAL-WEB-VERSION-copia-compressed.pdf>.
- 36 Kalidou Sy, Le désarroi de Youssouf, le policier qui a failli arrêter Malam Dicko, Afrique XXI, <https://afriquexxi.info/Le-desarroi-de-Youssouf-le-policier-qui-failli-arreter-Malam-Dicko>.
- 37 L'ACLED a enregistré 656 incidents en 2020.
- 38 Données de l'ACLED. Les incidents violents couvrent trois catégories : les affrontements, les explosions/violences à distance et les violences contre les civils. Vingt-quatre incidents ont été recensés en 2016 et 87 en 2017.
- 39 Selon les données de l'ACLED, les pertes civiles étaient de 1 026 en 2020, 718 en 2021 et 1 170 en 2022.
- 40 Antonin Tisseron, Une boîte de Pandore. Le Burkina Faso, les milices d'autodéfense et la loi sur les VDP dans la lutte contre le djihadisme, FES, 2021, [https://base.afrique-gouvernance.net/docs/milice\\_burkina.pdf](https://base.afrique-gouvernance.net/docs/milice_burkina.pdf).
- 41 Ibid.
- 42 Anna Schmauder, *The Volunteers for the Defense of the Homeland*, Clingendael, mars 2021 <https://www.clingendael.org/publication/volunteers-defense-homeland>.
- 43 CENOZO, Burkina Faso – Massacres de Yirgou : 2 ans après les tueries, la justice se fait toujours attendre, février 2021, <https://cenozo.org/burkina-faso-massacres-de-yirgou-2-ans-apres-les-tueries-la-justice-se-fait-toujours-attendre>.
- 44 Données de l'ACLED . Violence contre les civils - enlèvements/di disparitions forcées.
- 45 Entretiens avec des parties prenantes, notamment des spécialistes des groupes extrémistes violents, des journalistes, des sources clés proches des groupes extrémistes violents, des habitants des zones sous l'influence des extrémistes violents, des personnes déplacées et des autorités traditionnelles, à Ouagadougou, à Kaya et par téléphone, entre juillet et décembre 2022.
- 46 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf).

- 47 Mathieu Pellerin, Les groupes d'autodéfense, pompiers pyromanes du Sahel, IFRI, décembre 2022, [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin\\_groupes\\_autodefense\\_sahel\\_2022.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/pellerin_groupes_autodefense_sahel_2022.pdf).
- 48 Burkina Faso : le recrutement de volontaires face au terrorisme dépasse les objectifs fixés, RFI, novembre 2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221127-burkina-faso-le-recrutement-de-volontaires-face-au-terrorisme-d%C3%A9passe-les-objectifs-fix%C3%A9s>.
- 49 Entretien avec un expert burkinabé ayant une connaissance locale de la région de l'Est, novembre 2022, par téléphone.
- 50 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf).
- 51 Cela est dû, en partie, au fait qu'en raison de la nature intrinsèquement opaque de ces activités, les analyses des économies illicites sont souvent sous-étudiées, faute d'accès à l'information. Voir ENACT, Indice du crime organisé en Afrique 2019, [https://africa.ocindex.net/assets/downloads/enact\\_report\\_2019.pdf](https://africa.ocindex.net/assets/downloads/enact_report_2019.pdf).
- 52 Dans le contexte de cette approche, on entend par « instabilité » la dynamique liée aux acteurs armés qui participent à un conflit armé ou aux tensions sociopolitiques qui facilitent, déclenchent ou prolongent un conflit armé. L'instabilité peut également être liée aux acteurs armés et aux tensions sociopolitiques qui menacent la paix (« spoilers »), y compris dans les environnements où ont récemment eu lieu des conflits (comme immédiatement après un accord de paix). Dans certains contextes, l'instabilité peut être interprétée de manière plus large et inclure des facteurs de violence importants. Voir Observatoire des Économies Illicites en Afrique de l'Ouest, L'Indice du crime organisé en Afrique 2021 met en lumière les différentes relations qui existent entre certains marchés illicites et l'instabilité, Bulletin de risque - Numéro 3, GI-TOC, mars 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/04/WEA-Obs-RB3.pdf>.
- 53 Aux fins du présent bulletin de risque, l'expression Afrique de l'Ouest désigne les dix-huit pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.
- 54 L'enlèvement contre rançon est un marché important dans seulement 13 % des plaques tournantes ayant un faible score IEIM ; à l'inverse, le marché de l'enlèvement contre rançon a une grande envergure dans 22 % des plaques tournantes ayant un score IEIM élevé ou très élevé. Les vols de bétail sont présents dans 15 % des plaques tournantes ayant un score IEIM élevé et très élevé, mais seulement dans 4 % des plaques tournantes à score IEIM faible.
- 55 Pour une analyse plus approfondie de l'impact de diverses économies illicites sur la paix, voir Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping>.
- 56 GI-TOC, *Development Responses to Organised Crime: An analysis and programme framework*, avril 2016, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2016/04/Development-Responses-to-Organised-Crime.-An-analysis-and-programme-framework.pdf>.
- 57 Voir, par exemple, le travail de l'ONG burkinabé, Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC), ou Human Rights Watch (HRW), qui publie régulièrement des rapports sur les violations des droits de l'homme par toutes les parties au conflit <https://www.hrw.org/fr/afrique/burkina-faso>.
- 58 Entretien avec un membre de la société civile qui documente et compile les violations des droits de l'homme, Ouagadougou, juillet 2022.
- 59 Entretiens avec des parties prenantes, notamment des spécialistes des groupes extrémistes violents, des journalistes, des sources clés proches des groupes extrémistes violents, des habitants des zones sous l'influence des extrémistes violents, des personnes déplacées et des autorités traditionnelles, à Ouagadougou, à Kaya et par téléphone, entre juillet et décembre 2022.
- 60 Entretien avec l'un des membres d'une organisation humanitaire internationale présente dans tout le Burkina Faso, juillet 2022.
- 61 Burkina : Le CISC dénonce l'enlèvement de 21 personnes dans le Centre-Ouest, Le Faso, 25 juillet 2022, <https://lefaso.net/spip.php?article114973>.
- 62 Entretien avec un membre de la société civile qui documente et compile les violations des droits de l'homme, Ouagadougou, juillet 2022.
- 63 Entretien avec un spécialiste des enlèvements par des groupes extrémistes violents, Ouagadougou, juillet 2022.
- 64 Entretien avec un chercheur principal, spécialisé dans les groupes extrémistes violents, par téléphone, décembre 2022.
- 65 Entretien avec un acteur de la société locale dans la région du Sahel, Ouagadougou, juillet 2022.
- 66 Ibid.
- 67 Entretien avec un chercheur principal, spécialisé dans les groupes extrémistes violents sahéliens, septembre 2022, par téléphone.
- 68 Données de l'ACLED.
- 69 Données de l'ACLED.
- 70 En 2022, la province du Gourma (région Est), était de loin la plus touchée, avec 39 enlèvements, suivie par la province de la Tapoa (Est) avec 20 enlèvements, et la province du Koulpelogo (Centre Est) avec 16 enlèvements.
- 71 Ibid.
- 72 *Burkina Faso unrest: Dozens of kidnapped women freed*, BBC, 21 janvier 2023, <https://www.bbc.com/news/world-africa-64344527>.
- 73 Entretiens avec un chercheur principal international, deux chercheurs et un journaliste burkinabé, janvier 2023, par téléphone.
- 74 Données de l'ACLED.
- 75 Données de l'ACLED . En 2021, 112 enlèvements ont eu lieu dans la région Est, contre 60 dans la région du Sahel.

- 76 Entretien avec un chercheur principal spécialisé dans la dynamique des conflits au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 77 GI-TOC, *The role of national parks in illicit economies and conflict dynamics, Illicit economies and instability dialogue*, 26–27 octobre 2022, Cotonou, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/10/Coutonou-Dialogue\\_\\_eng.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/10/Coutonou-Dialogue__eng.pdf).
- 78 Eleanor Beevor, *Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité*, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf).
- 79 Entretien avec un journaliste spécialisé dans les mouvements extrémistes violents au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 80 Entretien avec un historien spécialisé dans l'extrémisme violent et la radicalisation au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 81 Entretien avec un groupe de femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, Kaya, juillet 2022.
- 82 Entretien avec un ancien membre du JNIM, Ouagadougou, juillet 2022.
- 83 Entretien avec un historien spécialisé dans l'extrémisme violent et la radicalisation au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 84 Entretien avec un groupe de femmes, Kaya, juillet 2022.
- 85 Ibid.
- 86 Entretien avec un ancien membre du JNIM, Ouagadougou, juillet 2022.
- 87 Entretien avec un groupe de personnes déplacées ayant une connaissance directe des cas d'enlèvement, Kaya, juillet 2022.
- 88 Entretien avec un historien spécialisé dans l'extrémisme violent et la radicalisation au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 89 Entretien avec un membre de la famille de l'imam, Ouagadougou, juillet 2022.
- 90 Entretien avec un membre de la famille de l'imam, Ouagadougou, juillet 2022.
- 91 Burkina Faso : le grand imam de Djibo retrouvé mort, Jeune Afrique, août 2020, <https://www.jeuneafrique.com/1029859/politique/burkina-faso-le-grand-imam-de-djibo-retrouve-mort>.
- 92 ACAPS, *Burkina Faso, Humanitarian overview of Djibo town surrounded by armed groups*, Note d'information, octobre 2022, [https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20221019\\_acaps\\_briefng\\_note\\_burkina\\_faso\\_humanitarian\\_overview\\_of\\_djibo\\_town\\_surrounded\\_by\\_armed\\_groups.pdf](https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20221019_acaps_briefng_note_burkina_faso_humanitarian_overview_of_djibo_town_surrounded_by_armed_groups.pdf). À l'heure où nous écrivons ces lignes, Djibo est toujours assiégée.
- 93 Entretien avec un chercheur principal spécialisé dans la dynamique des conflits au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 94 Entretien avec un chef coutumier de la région du Sahel, Ouagadougou, juillet 2022.
- 95 Entretien avec un historien spécialisé dans l'extrémisme violent et la radicalisation au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 96 Entretien avec un ancien membre du JNIM, Ouagadougou, juillet 2022.
- 97 Ibid.
- 98 Entretien avec un acteur humanitaire gérant des opérations dans tout le pays, Ouagadougou, juillet 2022.
- 99 Entretien avec le conseiller en sécurité et en accès d'une ONG, juillet 2022.
- 100 Ibid.
- 101 Ibid.
- 102 Entretien avec un journaliste spécialisé dans les groupes extrémistes violents au Burkina Faso, Ouagadougou, juillet 2022.
- 103 Entretien avec un chef coutumier de la région du Sahel, Ouagadougou, juillet 2022.
- 104 Données de l'ACLED.
- 105 Entretien avec un membre d'une organisation humanitaire active dans le domaine de la santé, Ouagadougou, juillet 2022.
- 106 Ibid.
- 107 Ibid.
- 108 HCR, *UNHCR urges greater support as violence continues unabated in Burkina Faso*, novembre 2022, <https://www.unhcr.org/news/briefing/2022/11/6385db4222/unhcr-urges-greater-support-violence-continues-unabated-burkina-faso.html>.
- 109 Voir, par exemple, Human Rights Watch, *Burkina Faso : Des islamistes armés ont tué et violé des civils*, 16 mai 2022, <https://www.hrw.org/fr/news/2022/05/16/burkina-faso-des-islamistes-armes-ont-tue-et-viole-des-civils>.
- 110 Entretien téléphonique avec une source ayant une connaissance locale des acteurs armés dans la région du Sahel, juillet 2022.
- 111 Ibid.
- 112 Ibid.
- 113 El Sahel a été lié à la prise d'otage d'un Occidental, Jorg Lange, qui a été enlevé en avril 2018 dans l'ouest du Niger et libéré en décembre 2022.
- 114 Entretien avec un chercheur principal spécialisé dans les groupes extrémistes violents, Ouagadougou, juillet 2022.
- 115 L'incident a été rapporté par MENASTREAM sur Twitter, le 11 janvier 2022, <https://twitter.com/menastream/status/1480990849563516932?lang=fr>.
- 116 Entretien avec une source ayant une connaissance directe des négociations, Ouagadougou, juillet 2022.
- 117 Burkina, Deux otages libérés par le détachement militaire de Markoye, LeFaso.net, 29 mars 2022, <https://lefaso.net/spip.php?article112261>.
- 118 Entretien avec un chercheur principal spécialisé dans les groupes extrémistes violents, Ouagadougou, juillet 2022.
- 119 Entretien téléphonique avec un négociant en bétail local dans la région du Sahel, juillet 2022.
- 120 Entretien avec plusieurs sources directement impliquées dans les négociations ou des membres proches des victimes, Ouagadougou et par téléphone, juillet à décembre 2022.
- 121 Ibid.
- 122 Vincent Duhem, *Terrorisme : de Kafolo à Tengrela, comment la Côte d'Ivoire fait face à la menace*, Missionnaires d'Afrique, 27 janvier 2021, <https://www.mafrwestafrica.net/vu-au-sud-vu-du-sud/4769-terrorisme-rci>.
- 123 Entretien avec un ancien membre du JNIM, Ouagadougou, juillet 2022.

- 124 Un couple en voyage a été enlevé près de la frontière béninoise en 2018, et a été gardé en captivité pendant un an dans le nord du Mali avant de réussir à s'échapper. Un Canadien a été enlevé en janvier 2019 mais retrouvé mort quelques jours plus tard.
- 125 Entretien avec une source proche de l'équipe de négociation locale, Ouagadougou, juillet 2022.
- 126 Pour le Burkina Faso spécifiquement, trois enlèvements ont eu lieu dans différentes régions du pays en l'espace de cinq semaines. Fin mars, un ressortissant indien a été enlevé pendant deux jours dans la région orientale de la province de Gnagna par des membres présumés du JNIM, puis relâché. Une religieuse américaine de 83 ans a été enlevée le 5 avril dans son couvent de la ville de Yalgo, dans la région Centre-Nord. La religieuse a été libérée en août au Niger, sans versement de rançon mais en échange d'un acteur important du JNIM qui avait été arrêté par les autorités nigériennes. Le 27 avril, un ressortissant polonais a été enlevé près du village de Sakoani, dans la région de Est, à la frontière avec le Niger. On sait peu de choses sur son enlèvement et sa libération, mais selon les entretiens, il ne fait aucun doute que de l'argent a été versé, sinon il serait toujours en captivité. L'endroit où il a été enlevé se trouve dans la zone d'influence du JNIM, où des militants contrôlent et tiennent des postes de contrôle sur l'axe Matiakoali-Kantchari. Voir Caleb Weiss, *Several Westerners kidnapped across the Sahel in recent months*, Long War Journal, 23 mai 2022, <https://www.longwarjournal.org/archives/2022/05/several-westerners-kidnapped-across-the-sahel-in-recent-months.php>.
- 127 Mali : un prêtre catholique allemand porté disparu à Bamako, Le Monde, 21 novembre 2022, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/21/mali-un-pretre-catholique-allemand-porte-disparu-a-bamako\\_6150928\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/21/mali-un-pretre-catholique-allemand-porte-disparu-a-bamako_6150928_3212.html)
- 128 Wassim Nasr, *How the Wagner Group is aggravating the jihadi threat in the Sahel*, CTC Westpoint, décembre 2022, <https://ctc.westpoint.edu/how-the-wagner-group-is-aggravating-the-jihadi-threat-in-the-sahel/>. L'entretien ultérieur avec l'auteur a eu lieu en janvier 2023.
- 129 Ibid.
- 130 Ibid.





# GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

## À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de plus de 600 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus approfondi et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Soutenu par



Federal Foreign Office